

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



2014

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'alimentation
251 rue de Vaugirard / 75732 Paris Cedex 15

Contact presse :

Service de presse du Cabinet du Ministre en charge de l'agriculture : 01 49 55 59 74
Service de presse du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : 01 49 55 60 11

Ce volume fait partie du rapport annuel 2014 du plan Ecophyto, paru à l'occasion du Comité national d'orientation et de suivi du plan.

Le rapport annuel 2014 du plan est composé de deux tomes :

– Tome 1 - Ecophyto : faits marquants de l'année 2014
Il présente les avancées significatives du plan Ecophyto sur l'année 2014
– Tome 2 : Ecophyto en 2014 dans les régions et départements d'Outre-Mer.
Il rassemble des fiches synthétiques des avancées du plan Ecophyto dans chaque région et DOM.
Chaque fiche régionale est disponible en téléchargement.

Ce document est disponible sur le site web du ministère chargé de l'agriculture :
<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Rédaction :

Services régionaux de l'alimentation et Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Mise en page : Service de la Communication / Pôle Editions

Photographies :

Photothèque du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Alsace : Pascal Bastien
La Réunion : Ludovic Maillary/DAAF
Pays de la Loire : SRAL PL

Décembre 2014

SOMMAIRE

ECOPHYTO EN BREF	P. 4
VIVRE LE PLAN EN RÉGION ET DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER	P. 5
LES FICHES PAR RÉGION ET PAR DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER	P. 6

ECOPHYTO EN BREF

Le plan Ecophyto vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en France tant en zone agricole qu'en zone non agricole.

L'enjeu est non seulement de concilier performance écologique et performance économique mais également de préserver la santé publique.

Comment ?

- En diffusant le plus largement possible auprès de tous les utilisateurs et de leurs conseillers les techniques connues, économes en produits phytopharmaceutiques,
- en améliorant l'information des agriculteurs en temps réel sur la présence des maladies et ravageurs des cultures pour mieux cibler les traitements,
- en garantissant la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne : distributeurs, conseillers, utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques,
- en dynamisant la recherche agronomique sur les cultures économes en produits phytopharmaceutiques, et en communiquant les résultats au plus grand nombre.

Le Président de la République a confié au Ministre chargé de l'agriculture le pilotage du plan Ecophyto, dont les différents volets sont mis en œuvre par plusieurs ministères, en fonction des compétences requises et des responsabilités engagées. La Direction générale de l'alimentation a été chargée de la coordination du plan.

Ce dernier est structuré en axes et pour chacun d'entre eux, un pilote a été désigné au sein de l'administration.

Les chiffres clés de l'avancée du plan

Diffusion des bonnes pratiques

- 1 900 fermes de démonstration et d'acquisition de références
- 41 exploitations d'enseignement supérieur engagées dans la démarche Ecophyto

Surveillance de la santé des plantes

- 3 500 Bulletins de santé du végétal (BSV) publiés chaque année
- 15 000 parcelles observées chaque année
- 3 500 observateurs sur le terrain

Formation

- 400 000 personnes déjà formées et certifiées dont 267 000 agriculteurs

↓ **Pour en savoir plus : voir le tome « Ecophyto : faits marquants 2014 »**

VIVRE LE PLAN EN RÉGION ET DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

La déclinaison régionale du plan doit permettre de mobiliser les acteurs locaux et de prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Elle est un gage de réussite et de crédibilité du plan.

Le pilotage du plan en région

La mise en œuvre du plan Ecophyto à l'échelle régionale est confiée aux Préfets de régions, qui s'appuient sur les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et les Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) des DOM.

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, pivot de la mise en œuvre régionale

Comme au niveau national, la conduite du plan nécessite la coordination de l'action de différents services de la DRAAF/DAAF et un travail de concertation étroite avec les autres administrations concernées et les différents acteurs. C'est pourquoi en 2011, chaque DRAAF/DAAF a désigné un chef de projet régional Ecophyto. Il s'agit généralement d'un ingénieur expérimenté en protection des végétaux, souvent déjà impliqué dans l'animation du groupe régional de lutte contre les pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires.

Le chef de projet régional a pour missions :

- de fédérer les différents services des DRAAF et des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ainsi que des autres administrations territoriales autour du projet Ecophyto, et de mobiliser ensemble des partenaires extérieurs autour du plan régional,
- d'assurer la liaison avec l'administration centrale,
- d'assurer le suivi du tableau de bord pour sa région.

Il reçoit l'appui de l'animateur régional Ecophyto basé en Chambre régionale d'agriculture et financé dans le cadre du plan Ecophyto. La mission de l'animateur consiste à aider le chef de projet régional dans la mobilisation des professionnels.

Les comités régionaux d'orientation et de suivi

La mise en œuvre régionale du plan Ecophyto s'organise autour de comités régionaux d'orientation et de suivi (CROS), rassemblant toutes les parties prenantes à l'échelle régionale du plan Ecophyto.

Le plan d'action régional Ecophyto

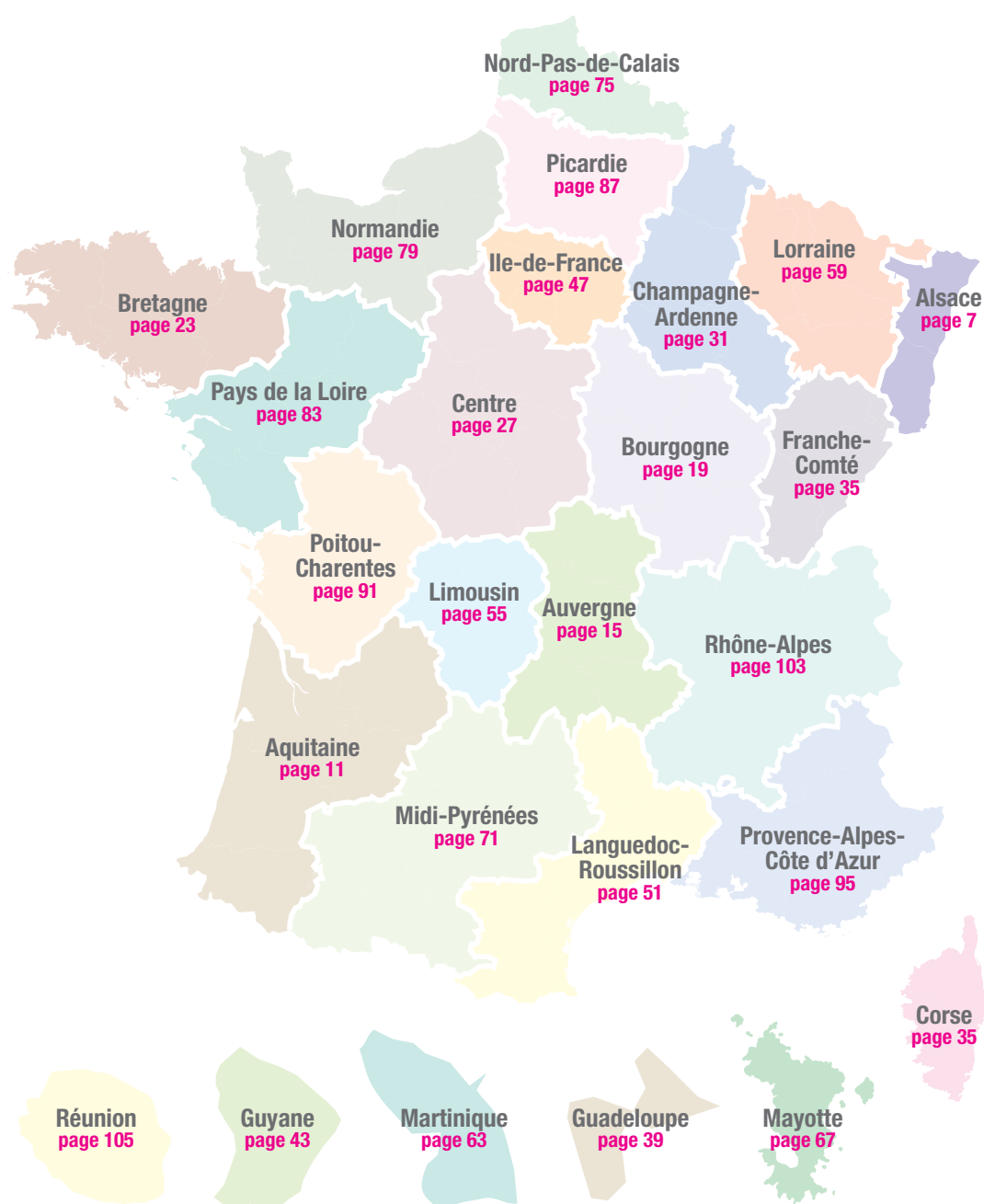
Afin d'être mis en œuvre efficacement sur l'ensemble du territoire, le plan Ecophyto doit être décliné et adapté au niveau régional. Certains objectifs du plan national Ecophyto font l'objet d'une déclinaison spécifique en région. Des priorités et des actions spécifiques à la région peuvent par ailleurs être proposées. Les objectifs et les actions à mettre en œuvre à l'échelle de la région doivent être décrits par le plan régional Ecophyto.

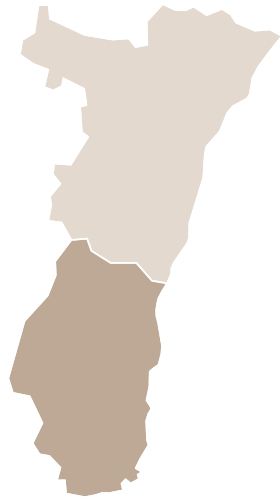
⇓ Pour en savoir plus : agriculture.gouv.fr/ecophyto-en-region

LES FICHES PAR RÉGION ET PAR DÉPARTEMENT D'OUTRE-MER

Pour chaque région et département d'outre mer, vous trouverez une fiche présentant :

- des éléments de contexte,
- un récapitulatif de la gouvernance régionale,
- une action phare mise en place par la région,
- les principales avancées en 2013 pour
 - l'essai et la diffusion des bonnes pratiques en zone agricole,
 - la surveillance de l'état phytosanitaire des cultures,
 - le soutien à la dynamique de réduction des pesticides en zone non agricole,
 - la formation et la professionnalisation,
- et les chiffres clés.





ALSACE





L'Alsace avec ses 8 280 km² couvre 1,5 % du territoire national métropolitain et se compose de plusieurs grands ensembles naturels contrastés : la plaine, le piémont et le massif vosgien qui s'étendent sur les deux départements de la région. Ces différences de topographie expliquent la diversité de paysages et plusieurs types d'agricultures en Alsace. Ainsi, la surface agricole utile de 338 700 ha se répartit majoritairement entre le maïs grain et le blé en plaine, la vigne sur le piémont, et les surfaces herbagères en montagne. Les rendements en céréales, notamment de maïs grain, sont élevés du fait de la présence d'eau en quantité provenant de la nappe phréatique rhénane. Toutefois, les ressources naturelles (eau, biodiversité, ...) sont menacées par la forte densité urbaine de la plaine et les pratiques agricoles intensives.

Depuis une dizaine d'années, les acteurs du monde agricole et les partenaires institutionnels se mobilisent autour de la thématique des produits phytosanitaires. De nombreuses initiatives et projets ont été initiés et menés, aussi bien en matière de connaissance de l'état des eaux, de compréhension des mécanismes de transfert, et de promotion de techniques permettant de réduire l'impact de l'utilisation des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Plus récemment, des suivis des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement ont démarré en Alsace.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

Le 28 janvier 2014

Nombre de groupes de travail

Axe 1-2-3 :

Groupe régional d'actions phytos (GRAP)

4 réunions dont 1 sur le terrain

Axe 5 :

Comité régional d'épidémiosurveillance végétale
réunions le 3 mai 2013
et le 3 juin 2014

Axe 8 :

groupe communication
réunion le 22 mai 2014

Structure du plan d'action régional

Plan régional d'actions validé le 20 novembre 2012
Actualisation du plan régional :
non

Nb d'enjeux régionaux :
8

Nb de fiches actions :
54

ACTION PHARE

Plaquette et conférence « phytos et santé »

Dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides, une conférence « phytos et santé » à destination des agriculteurs-viticulteurs a été organisée le 27 mars à Sainte-Croix-en-Plaine. La présidente de la Mutualité sociale agricole (MSA) d'Alsace, Christiane Bernard, a ouvert les débats. Les trois intervenants ont été : Dr Isabelle Baldi, chercheur à l'Institut de la santé publique « épidémiologique et de développement » à l'université de Bordeaux ; Denis Litt, conseiller « prévention » à la Caisse d'assurance accidents agricoles (CAAA) d'Alsace et de Moselle ; et Michel Urtizberea, toxicologue représentant l'Union des industries de la protection des plantes. Cette conférence a été l'occasion de présenter la nouvelle plaquette régionale « Les produits phytosanitaires et votre santé » rédigée par la Chambre régionale d'agriculture d'Alsace en partenariat avec la CAAA, la MSA et la DRAAF. Elle a été diffusée à l'ensemble des agriculteurs-viticulteurs de la région.



TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Alsace trois groupes **DEPHY FERME** sont en place : deux « grandes cultures » et un « viticulture ». Deux projets DEPHY EXPE sont pilotés en région, par l'association pour la relance agronomique en Alsace en grandes cultures (INNOVIPEST) ; et par l'INRA en viticulture (« PEPSVI »).

2014 a été l'année des échanges au sein de DEPHY :

- entre FERME et EXPE avec des visites et des présentations de résultats d'essais.
- entre groupes FERME : les deux groupes « grandes cultures » ont visité des exploitations maïsicoles DEPHY de l'Ain avec des systèmes de culture proches des systèmes alsaciens. De même le groupe viticole s'est rendu en Champagne après avoir accueilli en Alsace le groupe champagnard en 2013.

2014 a aussi été l'année de la communication des premiers résultats. Une brochure présentant les premiers résultats du groupe « viticulture » a été envoyée à plus de 3000 viticulteurs alsaciens. De même, une plaquette sur les évolutions des exploitations d'un groupe FERME « grandes cultures » et du projet EXPE INNOVIPEST sera réalisée cet hiver et diffusée largement début 2015.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

La première campagne annuelle de mesure des produits phytosanitaires dans l'air a été réalisée dans la région en 2013 par l'association de surveillance de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPA) en Pays d'Alsace Centrale.

Cette étude avait pour objectif l'acquisition de données sur l'exposition générale de la population alsacienne aux produits phytosanitaires. 50 substances actives volatiles reflétant l'utilisation des produits phytosanitaires dans la région sont recherchées. Les prélèvements ont été réalisés sur 3 sites

ruraux représentatifs des principales cultures alsaciennes (grandes cultures, viticulture, maraîchage) et 1 site urbain à Sélestat. Les périodes de prélèvement ont été de 5 semaines lors de l'épandage des produits phytosanitaires et 1 semaine hors des périodes d'épandage important.

La publication des résultats d'analyses est programmée pour la fin de l'année 2014.



© P. Bastien

SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Après cinq années de fonctionnement, le réseau alsacien est bien structuré et les partenaires restent fortement impliqués sur le terrain. Une nouvelle édition spécifique du BSV a vu le jour pour la filière « Tabac » et les suivis « chrysomèle du maïs » sont intégrés depuis 2014 dans le BSV « Grandes cultures ».

Le suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement se poursuit en Alsace. Il se compose d'un volet « biodiversité » avec des observations sur 21 parcelles de la flore de bord des champs, des coléoptères, des vers de terre, des oiseaux et d'un volet « suivi de l'apparition des résistances aux produits phytosanitaires ».

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 01/12/2014)		
	2013	2014
Grandes cultures	34	39
Arboriculture fruitière	22	26
Cultures légumières	24	25
Viticulture	15	18
Horticulture	14	13
Zones non agricoles	15	14
Houblon	6	9
Tabac	7	9

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Les Missions Eau de la Ville de Mulhouse, du Syndicat des eaux et de l'assainissement d'Alsace-Moselle et du Syndicat intercommunal de production d'eau potable de Merxheim-Gundolsheim mettent en œuvre des actions pour la protection de la ressource en eau, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, de la Région Alsace et des Syndicats d'eau partenaires. Ces actions s'adressent notamment aux particuliers et jardiniers amateurs.

Pour sensibiliser le grand public aux risques liés aux pesticides et afin de l'orienter vers les techniques alternatives, des manifestations festives sont organisées sur une journée ou un

week-end. Proposées en 2013 et 2014 à Heiligenstein, Rixheim, Efig, Offendorf, Gamsheim et Wittersdorf, ces fêtes mêlent activités de sensibilisation et moments conviviaux : balades découvertes de plantes sauvages, ateliers (jardinage, arboriculture, compostage, fabrication de gîtes à insectes), spectacles pour enfants, visites de jardins, conférences et repas à base de produits locaux. Pour chaque édition, elles accueillent plusieurs centaines de curieux, amateurs de jardinage naturel ou novices !

FORMER ET PROFESSIONNALISER

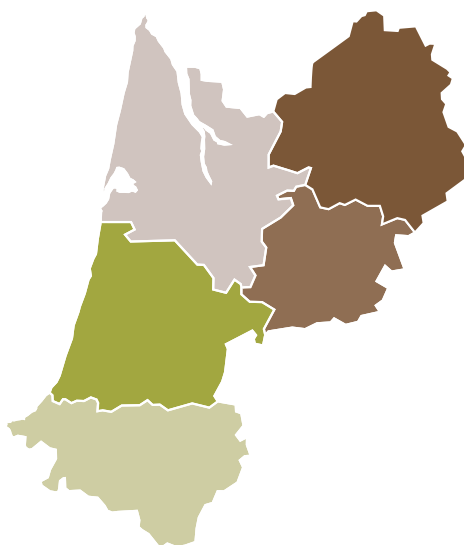
Les formations « Certiphyto » pour les agents des collectivités territoriales et les salariés agricoles ont démarré tardivement en Alsace mais montent en puissance. A contrario, les conseillers et distributeurs de produits phytosanitaires professionnels et grand public ont quasiment tous obtenu leur certificat. La plupart des formations sont conduites par des organismes régionaux, ce qui permet de contextualiser les enjeux environnementaux et les méthodes alternatives à promouvoir.

Dans le projet « enseigner à produire autrement », la réduction des produits phytosanitaires et le changement de système de cultures font partie intégrante des actions mises en œuvre et programmées sur les quatre fermes de l'enseignement agricole alsacien.

Ces nouvelles expérimentations, engagées en cohérence avec le projet agroécologique et le plan Ecophyto, associent les étudiants des classes de BTS agricole, de la conception à la valorisation des résultats.

Une action de formation sur les guides de conception de systèmes économes en produits phytosanitaires en grandes cultures (guide STEPHY) a été organisée pour les enseignants des lycées agricoles en associant la chambre régionale d'agriculture.

CERTIFICATION (chiffres au 01/12/14)
Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 6 534
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 282
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 915
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 448
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto: 286
Décideur travaux & services : 578
Opérateur travaux & services : 286
Applicateur collectivités : 284
Applicateur opérationnel collectivités : 164
Nombre total de Certiphyto délivrés : 9 082



AQUITAINE





Au second rang des régions françaises en nombre d'exploitations (43 000 exploitations pour 1,4 million d'hectares) et au premier rang pour l'emploi agricole, l'Aquitaine concentre près de 8% du potentiel économique agricole national. Les départements, chacun avec sa spécificité, représentent des productions agricoles diverses : surfaces toujours en herbe et fourrages (plus de 43% de la surface agricole utile des exploitations agricoles), céréales (32%), vigne (10%), oléagineux-protéagineux (6%) et autres productions (maraîchage, arboriculture fruitière, jachères... pour moins de 9%).

En Aquitaine, les objectifs du plan Ecophyto reposent sur l'adoption par les agriculteurs, de nouvelles pratiques et de nouvelles stratégies d'intervention dans deux filières emblématiques : le maïs et la vigne. Ces orientations sont en lien avec les quantités de produits phytopharmaceutiques vendus (les cultures pérennes sont soumises à une pression sanitaire plus forte et sont de fait plus consommatrices en produits phytopharmaceutiques) et les pics de pollution constatés dans l'air ou dans les eaux (en particulier des herbicides). Il s'agit donc d'accompagner le plus grand nombre vers :

- la limitation des stratégies d'herbicides de pré-levée et le développement des techniques de désherbage mécanique ou des traitements localisés, pour la culture de maïs ;
- l'amélioration de la qualité de la pulvérisation pour la vigne et plus généralement pour les cultures pérennes, pour la protection des opérateurs et du voisinage, et qui contribue à la réduction des quantités de produits utilisés.

GOUVERNANCE

Dates de réunion des CROS

3 réunions :

18/05/2010,

05/01/2012,

19/09/2013

Pilotage :

DRAAF-SRAL et CRAA

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Validation des principaux enjeux pour la mise en œuvre du plan Ecophyto en Aquitaine lors du CROS du 19/09/2013

ACTION PHARE

Les démonstrations de confinement de la pulvérisation en viticulture

Des démonstrations sur la pulvérisation confinée dans les exploitations des lycées viticoles de Montagne St-Emilion, de La Tour Blanche en Sauternais, et de château Dillon en Médoc, ont été réalisées en 2013 et seront reconduites en 2014. Les résultats techniques et économiques de ces essais « grandeur nature » ont été présentés lors de ces journées techniques de restitution regroupant un public nombreux. Des démonstrations de matériels et des témoignages d'agriculteurs utilisant ce type de pulvérisateurs ont également eu lieu dans le cadre des réseaux DEPHY viticulture, notamment lors des journées portes ouvertes DEPHY organisées par les deux réseaux de la Chambre d'agriculture de Gironde.

La prochaine grande manifestation se tiendra à l'initiative de la DRAAF, lors du salon professionnel Vinitech-Sifel en décembre 2014, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine, l'IFV et INVENIO. Un espace dédié « ECOPHYTO, pulvérisons autrement » sera le lieu de démonstration d'une dizaine de pulvérisateurs confinés. Il sera complété par un espace conférences avec l'intervention d'experts.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Aquitaine, **10 réseaux DEPHY sont en place, qui mobilisent 8 des 14 exploitations de lycées agricoles** et qui ont été choisis pour être représentatifs des principales filières régionales : 4 réseaux « viticulture », 1 réseau « grandes cultures (maïs) », 2 réseaux « polyculture-élevage », 1 réseau « maraîchage (fraise) », 2 réseaux « horticulture ».

La région accueille 11 projets du réseau EXPE, sur 19 sites.

On peut citer notamment :

- expérimentations de systèmes viticoles à faibles niveaux d'intrants (EcoViti, pilotage INRA) ;
- essais de combinaison de méthodes alternatives de lutte en fraise (pilotage INVENIO), basé principalement sur le biocontrôle ;

• co-construction avec les acteurs de la filière légumes d'expérimentations au champ de systèmes alternatifs (coordination INVENIO), en forte rupture par rapport aux pratiques locales (AOP carottes) ;

• mise au point d'itinéraires économes en intrants (HORTIPOT et HORTIPEPI) et développement d'outils d'aide à décision (OTELHO).

L'objectif est de décliner au fur et à mesure les pratiques innovantes et économes dans les filières et de les restituer aux professionnels via des journées de démonstration techniques, films, colloques...

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Outre les actions sur le confinement de la pulvérisation en viticulture, des initiatives ont porté sur les techniques alternatives aux herbicides.

Des démonstrations techniques « bouts de parcelle »

Avec la collaboration des chambres d'agriculture, des FDCUMA et du Groupement de recherche sur les cultures et techniques agricoles, des journées techniques de démonstration ont eu lieu sur tout le territoire afin de promouvoir différents types de matériels innovants : bineuse guidée par caméra, herse étrille, herse rotative, désherbage localisé adaptable sur semoir et bineuse ou encore désherbage thermique. Ces journées ont permis d'apporter des réponses concrètes à plusieurs centaines d'agriculteurs (vitesse et efficacité du matériel, montant de l'investissement...).

Les aires de captages Grenelle ont été privilégiées dans cette communication.

Par ailleurs, afin de proposer des solutions alternatives à l'usage du glyphosate, notamment pour l'entretien des clôtures, la Chambre d'agriculture de Dordogne a sensibilisé une centaine d'éleveurs lors du festival « Elevage et territoire » par une démonstration au champ présentant l'ensemble des outils existants.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Le réseau Aquitaine assure une couverture complète de toutes les filières végétales et repose sur la mobilisation des partenaires techniques (100 structures et 180 observateurs) et d'outils adaptés permettant une analyse de risque pertinente (400 parcelles de référence, piégeage mutualisé entre filières, tours de plaine basés sur le dire d'experts, modèles, bases de données...). Une enquête de satisfaction menée en 2013 et une étude comparative entre BSV et bulletins techniques de la filière viticole soulignent que le BSV est de plus en plus lu et reconnu comme un outil d'aide à la décision pour les exploitants.

Afin de renforcer encore son impact sur les pratiques phytosanitaires, les efforts pour développer sa diffusion se poursuivent (aujourd'hui 7000 destinataires directs par mail).

Le prochain objectif est de renforcer l'analyse de risque au niveau parcellaire en donnant accès à une meilleure connaissance des bio-agresseurs (rédaction de guides des seuils par filière / grille d'analyse de risque) mais également des adventices et de leur gestion (rédaction de notes techniques en ce sens et mise en place d'un réseau mutualisé permettant d'évaluer les stratégies alternatives de désherbage).

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 12/09/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	47	31
Arboriculture fruitière	24	20
Maraîchage, pomme de terre	28	22
Légumes de plein champ	25	15
Viticulture	22	21
Fraise-Framboise	20	16
Horticulture, Pépinières	12	8
Zones non agricoles	7	9
Noisettes	20	17
Tabac	12	11
TOTAL	217	170

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Priorité en Aquitaine : cibler sur les alternatives au désherbage chimique

Le développement des communes adhérentes aux chartes « zero herbi » et « zero phyto », ainsi que l'augmentation du

nombre de collectivités ayant rédigé ou mis en œuvre un plan de désherbage ou de gestion différenciée sont remarquables. L'objectif est de prioriser ces actions sur les zones de captage Grenelle ou de la conférence environnementale.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Démarré en 2009 en phase « expérimentale » le Certiphyto a été délivré à plus de 30 000 professionnels en Aquitaine, dont plus de 20 000 agriculteurs.

En 2014, une soixantaine d'organismes de formation sont habilités à délivrer les différents Certiphyto en Aquitaine. Sur l'ensemble des certificats délivrés, 5 % des Certiphyto sont obtenus par équivalence de diplôme, les 95 % restant passent par un organisme délivrant une formation ou plus marginalement par un test ou une formule mixte (formation et test).

Dans le cadre du renouvellement des habilitations à venir, un bilan de l'impact de ces formations sur les changements de pratiques des agriculteurs va être réalisé en Aquitaine. L'objectif est de capitaliser via ces formations les solutions et bonnes pratiques innovantes pour chacune des filières.

NOMBRE DE CERTIFICATS DÉLIVRÉS (Chiffres au 31/07/2014)

Décideur expl. Agricole : 20 425
Opérateur expl. Agricole : 2 620
Conseil : 948
Distributeurs professionnels : 610
Distributeurs grand public : 1 732
Décideur travaux & services : 1 727
Opérateur travaux & services : 1 163
Applicateur collectivités : 917
Applicateur opérationnel collectivités : 321
TOTAL certificats délivrés : 30 870



AUVERGNE





L'Auvergne est une **région d'élevage**, avec une dominance des orientations bovins viande et bovins lait. La production de fourrage occupe 82 % de la surface agricole utile régionale et est essentiellement représentée par des **surfaces toujours en herbe**. La problématique phytosanitaire y est donc réduite.

Les systèmes de **grandes cultures** sont principalement localisés dans la **plaine de la Limagne et le Val d'Allier**. L'enjeu y est important en termes de désherbants et de fongicides, et accentué par la présence de **filières sous contrat à forte valeur ajoutée** dont les exigences de qualité sont fortes (maïs semence, blés améliorants, baby-food, betterave). La grande diversité des contextes agro-pédo-climatiques et de pression sanitaire sur les cultures rend nécessaire une réflexion à l'échelle infra régionale. La plupart des exploitations de grandes cultures se situent dans la **plaine alluviale de l'Allier** qui constitue la principale ressource en eau de la région.

Malgré une faible proportion du territoire soumise à une pression réelle en produits phytosanitaires, les analyses de qualité de l'eau démontrent la **réalité de la contamination par les pesticides**. De plus, étant située en **tête de bassin hydrographique**, l'Auvergne doit assumer sa **responsabilité** en termes de contamination de la ressource en eau vis-à-vis des régions situées plus en aval (bassin Loire-Bretagne).

Enfin, **les zones urbanisées sont peu développées et surtout atomisées**, ce qui complexifie l'accompagnement dans une démarche de progrès.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

6 mai 2010

18 avril 2011

8 juin 2012

5 septembre 2013

5 décembre 2014

Nombre de groupes de travail

9

Structure du plan d'action régional

Le plan d'action régional 2014

a été validé dans sa version

actualisée en CROS

le 5 septembre 2013

Nb de fiches actions :

39

classées selon les axes
du plan national

ACTION PHARE

Protection des aires d'alimentation des captages prioritaires en eau potable : une action 21 bien engagée !

En Auvergne, **19 captages** ont été déclarés prioritaires vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole. 18 d'entre eux ont fait l'objet **d'études de délimitation de l'aire d'alimentation** afin de définir les zones de plus grande vulnérabilité où doivent s'appliquer prioritairement les actions de protection.

Début 2014, on compte **4 contrats territoriaux** (regroupant 16 captages) **signés** entre les gestionnaires des captages et l'Agence de l'Eau concernée. Pour deux d'entre eux (soit 11 captages), la chambre d'agriculture s'est portée co-maître d'ouvrage et assure les actions prévues du volet agricole.

8 des 19 captages présentent une préoccupation phytosanitaire mais **tous ont intégré un volet « pesticides » et des actions en zones non agricoles**, dont le pilotage est généralement confié à un animateur dédié avec l'appui d'autres structures (FREDON,...). Un comité de pilotage composé des acteurs concernés est mis en place pour chaque contrat ; il est chargé du suivi et de l'avancement du programme d'action.

Une évaluation de la mise en œuvre et de l'efficacité des actions sera réalisée au bout de 5 ans.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

La région compte **4 réseaux FERME** (2 « grandes cultures » et 2 « polyculture-élevage ») animés par les chambres d'agriculture. 4 exploitations de lycées agricoles sont impliquées dans ces réseaux, dont une, celle du lycée de Marmilhat (Puy-de-Dôme), participe également au **réseau national d'établissements pilotes sur le plan Ecophyto** (action 16), et a réalisé à ce titre en 2013 un **document 4 pages de valorisation** de ses actions techniques et pédagogiques.

Chaque réseau organise 2 journées de communication par an, à destination de l'ensemble des professionnels agricoles : **des démonstrations techniques de terrain** en relation avec un

levier mis en œuvre sur le réseau sont proposées ; les **témoignages** des agriculteurs engagés dans le dispositif DEPHY FERME enrichissent les échanges. En 2013, **8 journées** ont ainsi rassemblé une centaine de professionnels sur les thématiques des rotations, du désherbage raisonné en blé et maïs, des couverts végétaux et des associations de cultures.

Ces journées sont systématiquement relayées par la **presse régionale agricole**.

Une **plaquette régionale sur les réseaux** a été conçue par la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1

Journée régionale d'information « De nouvelles filières pour de nouvelles rotations »

Sur le territoire régional consacré aux grandes cultures, le levier de l'allongement et de la diversification des rotations est essentiel pour progresser vers les objectifs du plan Ecophyto. De telles modifications supposent la création de nouveaux débouchés et de nouvelles filières.

Afin d'alimenter la réflexion régionale, la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne ont organisé conjointement, le 4 février 2014, une journée intitulée « **De nouvelles filières pour de nouvelles rotations** ».

120 participants ont pu apprécier les différentes interventions : INRA, Chambre régionale d'agriculture, groupe Limagrain, FRCIVAM, groupe Terrena et association Bleu Blanc Cœur.

Action 2

Lettre d'information sur le plan écophyto en Auvergne

Diffusée à **l'ensemble des acteurs et partenaires du plan en Auvergne** deux fois par an, on y retrouve **l'agenda des manifestations régionales**, le retour sur des **événements forts** de l'actualité régionale (journée thématique Ecophyto, plaquette régionale, vidéo ZNA ...).

Les principales actualités nationales Ecophyto et l'actualité réglementaire complètent la publication.

Cette lettre est téléchargeable sur le site de la DRAAF Auvergne.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Le dispositif d'épidémiosurveillance végétale en Auvergne suit aujourd'hui **neuf filières**, couvrant ainsi les principaux besoins de la région.

182 observateurs, dont 64 agriculteurs, réalisent les observations et les piégeages, sur un réseau de **232 parcelles**, les données sont ensuite mutualisées pour permettre la rédaction de **125 BSV par an**.

Les BSV sont **mis à disposition sur les sites Internet** des partenaires (2200 connexions en 2013 pour le site de la DRAAF) ; des envois mail touchent 7 000 destinataires directs ; des encarts réguliers dans la presse agricole régionale complètent le dispositif de diffusion.

Deux **études** réalisées en 2012 et 2013 sur la **satisfaction et l'utilisation des BSV pour la rédaction des Bulletins techniques de conseil**, ont permis de tirer des enseignements utiles pour faire évoluer le dispositif. Depuis 2012, un **réseau national de suivi des effets non intentionnels des produits phytosanitaires sur l'environnement** a été mis en place (12 parcelles en Auvergne), à travers l'observation de quatre espèces indicatrices de biodiversité (flore, oiseaux, vers de terre

et coléoptères). La DRAAF exerce un contrôle de second niveau sur le dispositif.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 31/08/2014)		
	2013	2014
Grandes cultures	44	27
Arboriculture fruitière	/	/
Cultures légumières dont	29	29
- Pommes de terre	14	14
- lentilles	6	6
- Ail	9	9
Viticulture	15	14
Horticulture	8	4
Petits fruits	8	6
Prairies	9	3
Zones non agricoles	10	7

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Le groupe régional **Phyt'Eauvergne** propose des outils pour différentes catégories d'utilisateurs :

- **les collectivités** : la **Charte d'entretien des espaces publics** a été signée par **97 communes, représentant plus de 40% de la population auvergnate**. 34 d'entre elles sont labellisées ; l'accent est mis entre autres sur la sensibilisation des habitants à l'acceptation de la végétation spontanée. En complément, l'affichage volontaire d'un **panneau « Ensemble réduisons les pesticides »** a été proposé aux habitants des communes signataires.

- **les jardiniers amateurs** : la **charte « Jardiner en préservant**

sa santé et l'environnement » est signée par 41 jardineries.

Le panneau « Ensemble réduisons les pesticides » a également été décliné pour les particuliers clients de ces jardineries.

- **les gestionnaires d'établissements d'enseignement** ont été accompagnés pour une réduction de leur utilisation de produits phytosanitaires.

Des associations d'éducation à l'environnement ont réalisé un inventaire des ressources pédagogiques à destination de différents types de publics, ainsi que des animations dans une dizaine de jardineries signataires de la charte.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Les formations au Certiphyto sont proposées par **16 organismes de formation régionaux** habilités par la DRAAF Auvergne. **14 300 Certiphytos** ont été délivrés, dont **10 000** à des exploitants agricoles. Une grande majorité est obtenue après formation seule, les équivalences de diplôme restent très minoritaires.

Les Chambres départementales d'agriculture sont bien impliquées dans le dispositif depuis le début, elles ont délivré 6 450 Certiphytos (soit 72 % du total agricole).

Début 2013, les formations Certiphyto destinées aux **collectivités territoriales** se sont mises en place, on compte 1 700 formés à la fin août 2014. Ces formations montent en puissance de par l'échéance qui approche et le nombre d'agents qui restent à former. La communication sur le Certiphyto est largement relayée par la presse agricole régionale et par le Centre national de la fonction publique territoriale. Ces formations obligatoires sont complétées par les **actions de communication** liées au plan Ecophyto ; les thèmes abordés comportent notamment des

démonstrations de techniques alternatives pour les agriculteurs et les collectivités. Des **plaquettes** de communication régionale thématiques ont également été conçues dans ce sens.

CERTIFICATION (chiffres au 30/11/14)
Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 10 218
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 453
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 1 073
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 1 705
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto : 863
Nombre total de Certiphyto délivrés : 14 312



BOURGOGNE





En Bourgogne, de superficie 31 600 km² soit 6% du territoire métropolitain, la surface agricole utile occupe 58% du territoire, par ailleurs boisé à hauteur de 30%. Les prairies permanentes et temporaires occupent 46% de la SAU (480 000 vaches allaitantes, 2^e région française). Les productions céréalières et oléagineuses sont importantes : 3^e rang pour les orges et le colza (tête de rotation sur les plateaux), 6^e rang pour le blé tendre. Toutefois leurs rendements diffèrent notablement selon les zones géographiques. La viticulture, sur 30 290 ha (1% de la superficie régionale et 1,7% de la SAU), représente à elle seule le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Aussi, la gestion de la problématique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ne peut être abordée de façon homogène et avec la même progression. De plus la Bourgogne est partagée entre trois agences de l'eau (Loire-Bretagne, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse), ce qui augmente le nombre d'intervenants.

Pour autant, le plan régional Ecophyto fédère désormais de multiples acteurs, dont les origines sont variées : services de l'État, collectivités, associations, organisations professionnelles, et recherche. Si ces acteurs identifiés oeuvrent continuellement à la mise en place de nouvelles actions, de nombreux professionnels font évoluer leurs pratiques depuis des années, sans que cela soit connu. Dès 2013, la mise en avant des « expériences réussies » a été une priorité régionale.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

Le 16 avril 2014
(19/06/13 ; 30/01/12 ;
11/04/11 ; 26/01/10)*

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

Actualisation du plan régional :

le 16 avril 2014

(actualisation annuelle)

Nb d'enjeux régionaux :

6

Nb de fiches actions :

15

ACTION PHARE

Mise en œuvre de la charte régionale « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » puis communication

L'action visait la mobilisation de jardineries en Bourgogne, autour de la signature d'une charte de promotion des techniques alternatives. La mise en œuvre de la charte a été effective en 2013.

Les jardineries ont mis en place un kit de communication dans leurs magasins, et apporté un conseil orienté vers les méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides. Le comité de pilotage, qui s'est réuni en décembre dernier, a conclu sur une implication plutôt bonne des jardineries. Néanmoins, cette implication est perfectible, et en 2014, l'accompagnement des magasins déjà engagés sera une priorité.

La signature de la charte par le Conseil Général de Saône-et-Loire a fait l'objet d'une médiatisation supplémentaire. Elle a été couplée avec l'inauguration d'une exposition temporaire "histoires de jardins" au centre muséographique, le centre Eden à Cuisery.



TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Les **74 exploitations bourguignonnes du réseau FERME** multiplient les échanges avec les groupes d'autres régions, et elles ont profité de la semaine du développement durable pour ouvrir leurs portes aux agriculteurs et viticulteurs de Bourgogne.

Cette année, la chambre régionale d'agriculture a organisé une rencontre DEPHY FERME avec un groupe d'agriculteurs de l'Eure, le 9 décembre 2013 à l'attention des Ingénieurs Réseaux et des agriculteurs de Bourgogne pour :

- découvrir, échanger et comprendre les travaux et activités menés dans le cadre du groupe depuis 10 ans, en fonction des

projets des agriculteurs et en mobilisant différentes ressources ;

- identifier des pistes d'action, idées et propositions pour les groupes de Bourgogne, pour des productions utiles et valorisations possibles.

Enfin, les **réseaux d'expérimentation EXPE** poursuivent leurs travaux et rendent compte de leurs résultats en termes de réduction d'utilisation des pesticides, lors des comités de pilotage réunissant des représentants de la recherche, du développement, des coopératives et des lycées agricoles, jouant ainsi le rôle de relais vers les professionnels agricoles.

2013				
	Nb de groupes	Nb de démonstrations	Nb de participants	Dont agriculteurs (%)
DEPHY FERME	7 en 2013	14	311	73

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Action 1

Deux journées régionales de sensibilisation aux méthodes alternatives à destination des horticulteurs

Cette action a informé 26 producteurs bourguignons sur les ravageurs, maladies et auxiliaires spécifiques à l'horticulture. Elle a permis de présenter notamment l'intérêt des auxiliaires (diffusion de 4 fiches techniques auxiliaires et maladies/ravageurs), des champignons antagonistes des maladies fréquentes, et des stimulateurs de défenses naturelles. La réglementation sur les certificats individuels et la certification des distributeurs de produits phytosanitaires, et la BSV « horticulture » de Bourgogne, ont été mis en avant.

Action 2

Deux journées d'échange dans le cadre du réseau captage du PRSE (Alterre Bourgogne)

L'objectif de ce réseau est de favoriser le « passage à l'action » pour la protection de captages par **l'échange d'expériences** entre acteurs et des **apports techniques ou réglementaires**. En 2013, deux journées d'échanges de savoir-faire ont été organisées : en Côte-d'Or, à destination des animateurs, intitulée « Organiser la concertation et le dialogue territorial : analyse de pratiques » (28 participants) et dans l'Yonne, sur le thème « La protection de captages face aux pollutions diffuses. Le rôle de l'élu local : comment assurer au mieux la maîtrise d'ouvrage du projet ? » (100 participants).

SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

À ce jour, le **réseau de Surveillance Biologique du Territoire** peut-être considéré comme totalement déployé (toutes les filières principales sont suivies).

Dans le cadre du réseau de suivi des effets non intentionnels,

30 fiches de synthèse régionales sont réalisées annuellement pour satisfaire le vif intérêt des techniciens et agriculteurs ayant participé aux observations.

Nombre de partenaires		Nombre de filières suivies		Nombre d'observateurs		Nombre d'abonnés (+ consultation site internet CRAB + BIVB + FREDON)		Nombre d'observateurs ENI - biodiversité
2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2013
37*	41	11	11	162	131	9375**	5110**	8 organismes 11 observateurs

* regroupement de structures entre 2011 et 2012

** chiffres sous estimés car ne comptabilisant que des consultations directes

Nombre de BSV publiés en 2012, 2013 et 2014 (chiffres au 31/07/2014) Nombre de BSV

	Nombre de BSV			Nombre de parcelles observées		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Grandes cultures	39	68	23	259	186	186
Arboriculture fruitière (cassis)	9	10	7	21	21	21
Cultures légumières	9	9	6	19	21	21
Viticulture	19	19	18	306	228	9
Horticulture	16	18	10	92	82	82
Zones non agricoles	9	9	9	9	9	9
Horticulture	16	13	9	13	19	19
Prairies	3	2	1	88	88	88
Betteraves (dans grandes cultures)	/	/	5	/	/	5 (dans l'Yonne)
Autres						

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Diagnostic de 30 communes dans le cadre du projet porté par le conseil régional « Zéro pesticides dans nos villes et villages »

Les 30 dernières communes ayant adhéré à la charte doivent désormais mettre en place un plan de désherbage.

Diffusion d'une plaquette de communication sur la réglementation en ZNA

Cette plaquette, réalisée par la FREDON Picardie, a été régionalisée par la FREDON Bourgogne et diffusée par la DRAAF par courrier à l'ensemble des 2100 communes de Bourgogne.

6 journées de communication et de démonstration sur les méthodes alternatives à destination des collectivités et des professionnels du paysage en ZNA en 2013

- 1 journée locale à destination des collectivités, organisée par l'EPTB Saône-Doubs,

- 1 journée régionale FREDON à destination des collectivités, en particulier sur les enjeux réglementaires autour de l'utilisation des pesticides et les pistes techniques et stratégiques disponibles. 120 personnes étaient présentes à cette journée.

- 4 journées départementales à destination des paysagistes et des collectivités, organisées par Natura'lis, et dont l'objectif était d'informer sur les méthodes alternatives et la réglementation. Près de 350 personnes ont assisté à ces journées.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Dispositif de « certification individuelle »

L'échéance du 1^{er} octobre 2013 pour l'obtention de l'agrément des entreprises de distribution, application et conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires a engendré un nombre croissant de demandes de Certiphyto sur 2013.

Une conférence-débat Université pour Tous : « Du bon usage des produits phytopharmaceutiques dans le contexte du plan Ecophyto » pour le grand public a été organisée pour :

- informer sur le contexte actuel de l'utilisation des pesticides en France (socio-économique, environnemental et sanitaire) ;
- faire connaître les règles simples de manipulation assurant

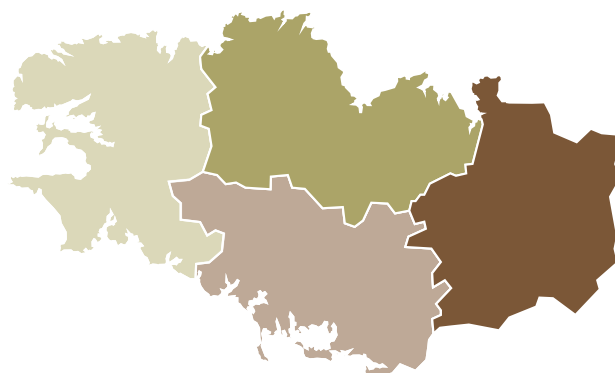
la sécurité des utilisateurs tout en respectant l'environnement. Cette manifestation, organisée par l'Université de Bourgogne a réuni environ 2000 étudiants, et de nombreux particuliers.

Des réunions d'accompagnement des collectivités dans le dispositif Certiphyto ont été organisées par le CNFPT de Bourgogne pour présenter aux agents des collectivités et aux élus le plan Ecophyto, la réglementation, et les démarches à suivre dans le cadre de la réforme de la certification individuelle pour les collectivités.

Ainsi, au total, près de 500 personnes ont été sensibilisées.

CERTIFICATION (chiffres au 31/07/14)

	2011	2012	2013	Total
Nombre de Certiphyto délivrés pour le secteur agricole	3 359	1 368	3 381	8 108
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	31	135	262	428
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	78	195	1 018	1 291
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	81	0	?	
Nombre d'utilisateurs en prestation de service (zones agricole et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto	8	94	872	974
Nombre de Certiphyto délivrés en collectivités territoriales	0	0	291	291
Nombre total de Certiphyto délivrés	3 557	1 792	5 824	11 092



BRETAGNE





L'agriculture bretonne repose sur l'intensification des productions animales et fourragères avec comme principales orientations le lait, le porc et la volaille. Acteur incontournable dans les filières animales avec le quart de la production nationale, la Bretagne est aussi très spécialisée dans la production légumière destinée au marché frais ou à celui de la transformation qui représente également le quart de la production française.

Avec 34 450 exploitations agricoles, la Bretagne est la première région française pour les productions animales, 7 exploitations sur 10 ayant une activité spécialisée dans l'élevage. Quant aux grandes cultures, avec près d'un million d'hectares de céréales et maïs, et les prairies avec plus de 700 000 ha, elles ont pour principale vocation la nutrition animale. Avec ses 50 000 ha de cultures légumières, la région produit notamment plus de 80 % du tonnage français de choux-fleurs, artichauts et échalotes. Les autres cultures concernant les épinards, haricots, petit pois et tomates. La Bretagne est également la première région exportatrice de plants de pomme de terre. En revanche, les productions de fruits (hors fraise et pomme à cidre) sont marginales.

Dans ce contexte de production intensive, la Bretagne fait face à des problèmes de pollution et de contamination nécessitant des opérations de reconquête de la qualité de l'eau. Aussi, depuis plus de vingt ans, la profession agricole et les collectivités territoriales sont engagées dans des actions réglementaires et incitatives dont certaines ont été poursuivies et amplifiées dans la déclinaison régionale du plan Ecophyto.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

10 mai 2010
14 novembre 2012
3 juillet 2014

Nombre de groupes de travail

2 comités régionaux :
CRSBT et CROSOP

10 commissions thématiques :
surveillance biologique
pour **6** filières, indicateurs,
agronomie, zones non agricoles,
formation

2 groupes de travail spécifiques :
communication, santé et sécurité

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

le 11 mai 2010

Nombre de fiches actions :
32

Enjeux régionaux :
qualité de l'eau, zéro phyto
dans les collectivités, jardineries
et amateurs, santé
et sécurisation des utilisateurs

ACTION PHARE

L'observatoire des ventes mis en place en Bretagne en 2010 a permis de connaître les ventes à différentes échelles territoriales (région, département, SAGE...). Ainsi, les données 2008-2009 et 2010 ont été rendues disponibles pour les structures de bassin versant (BV) et les Commissions locales de l'eau (CLE) dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau.

Rapidement, la CLE du SAGE Vilaine (1/3 du territoire breton), appuyée techniquement par la Chambre régionale d'agriculture, a élaboré une méthodologie pour valoriser ces données :

à partir de l'outil SIRIS-pesticides : pointage des substances actives les plus aptes à transférer, confrontation avec les résultats du suivi de la qualité de l'eau pour identifier les situations et pratiques agricoles à risque sur le territoire.

Une plaquette d'information a été adressée à l'ensemble des distributeurs bretons et la méthodologie a fait l'objet d'une large diffusion auprès de tous les BV à commencer par les structures du SAGE Vilaine qui se sont retrouvées durant une journée. Puis, des comités locaux se sont réunis pour valoriser les données de cet observatoire à leur échelle.

Ces travaux se poursuivront avec les valeurs 2011 et 2012.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Parce qu'il relève à la fois de la recherche, du développement et de la formation, le **dispositif DEPHY apparaît comme une plateforme incontournable**. En Bretagne, ce sont près de 130 agriculteurs qui s'engagent et 9 projets expérimentaux qui permettent de tester de nouvelles solutions. Les réseaux et les projets qui ont été mis en place sont représentatifs de l'ensemble des systèmes de production et territoires bretons (polyculture-élevage pour la plupart), et sont complémentaires les uns des autres. Les premiers résultats sont là : en 2013, une réduction moyenne de 20% de l'IFT pour les fermes engagées en 2010 et 2011 a été observée.

Outre la valorisation des références issues du dispositif, des travaux sont en cours pour maintenir la dynamique, en renforçant notamment le lien entre les volets FERME et EXPE (réunions, organisation conjointe d'un colloque, rédaction d'une brochure commune) et avec les lycées et centres de formation (9 centres de formation ou lycées agricoles engagés dans DEPHY en Bretagne).



ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Des témoignages sur DEPHY

Parallèlement à de multiples actions de communication sur les avancées du dispositif DEPHY en Bretagne, 80 personnes ont assisté en novembre 2014 à un colloque «témoignages» d'agriculteurs FERME et de chefs de projets EXPE. À cette occasion, une brochure de présentation des 12 réseaux de FERME et 9 projets EXPE en place en Bretagne a été diffusée.

Trois vidéos «témoignages» d'agriculteurs DEPHY ont également été réalisées. Dans ces films courts, six exploitants DEPHY témoignent de leurs pratiques, des leviers qu'ils ont mobilisés pour réduire leur utilisation de produits phytosanitaires et des changements que cela a provoqué au quotidien.

Ces actions de communication ont été menées en concertation avec l'ensemble des partenaires du dispositif DEPHY en Bretagne.

Des échanges sur les ventes

Agriculteurs, techniciens de bassins versants et conseillers des coopératives et négoce du SAGE Vilaine ont eu l'occasion d'échanger début 2014, sur les premières données issues de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires (données 2008-2010). Le partage de ces informations se fait dans un objectif de travail en commun sur les pratiques visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Les 6 éditions des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) ont été complétées en grandes cultures par un BSV lin oléagineux inter-régional et un suivi sanitaire sur tomates sous serres qui donne lieu à deux bilans sanitaires. Au total, ce sont 145 BSV qui ont été publiés en 2013 en Bretagne.

En légumes et grandes cultures, une réflexion a été menée pour améliorer la présentation : tableaux de synthèse, affichage des niveaux de risque avec des couleurs, etc. Par ailleurs, les suivis et informations sur les maladies en légumes industrie ont été plus systématiques. Au final, l'audience, analysée par le nombre de connexions sur les sites et les abonnements a progressé de 50% en moyenne.

Cette dernière campagne a aussi vu la tenue d'une journée technique pour les observateurs et techniciens grandes cultures avec des interventions qui ont permis d'apporter des informations précises sur les sujets d'actualité les plus marquants.

Enfin, l'ensemble des protocoles effets non intentionnels (ENI), que ce soit pour la biovigilance ou l'analyse des résistances, sont maintenant déployés.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 15/09/2014)		
	2013	2014
Grandes cultures	37	22
Arboriculture fruits transformés	22	21
Cultures légumières : légumes frais	22	17
Cultures légumières : légumes industrie	16	11
Pommes de terre	17	17
Ornement - Zones non agricoles	15	10
Autres : édition inter-région lin	16	14

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

La région Bretagne connaît une très forte dynamique d'accompagnement à la réduction des produits phytosanitaires, pour les collectivités comme pour les jardiniers amateurs. Depuis 2007, des actions phares sont déployées telles que les chartes de désherbage communal, avec leur objectif zéro phyto et les chartes « jardiner au naturel, ça coule de source ». Des nouveaux outils viennent consolider ces actions avec, en particulier et pour la deuxième année, un prix spécial « Villes et Villages Fleuris Zéro Phyto », venu récompenser 2

communes, pour leurs efforts d'embellissement sans produit phytosanitaire. En complément, la commune de Locmariaquer a ouvert ses portes aux autres collectivités, pour une journée d'échanges sur les pratiques à zéro phyto.

Enfin, une journée spéciale réservée à l'entretien des terrains de football a rencontré un franc succès avec plus de 120 participants de collectivités bretonnes, à la recherche de solutions techniques pour la réduction de l'usage de produits sur les terrains de sport.



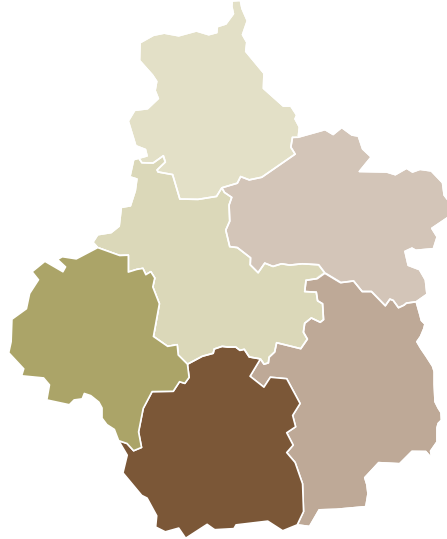
FORMER ET PROFESSIONNALISER

Les formations se poursuivent à un rythme soutenu, notamment celles qui concernent les utilisateurs en propre. Pour les agents des collectivités territoriales, cela a vraiment démarré en 2014 et, avec près de 1 200 Certiphytos, on est en moyenne à une personne formée par commune. Pour les exploitations agricoles, on atteint maintenant près de 21 000 décideurs et opérateurs formés. Afin de satisfaire aux besoins, évalués à au moins 26 000 Certiphytos, il convient donc que ce rythme perdure encore une année.

L'essentiel des formations des distributeurs, applicateurs en prestation et conseillers a été organisé jusqu'à fin 2013. L'année 2014 a vu surtout la délivrance de la certification et de l'agrément de ces entreprises : près de 400 ont été concernées. Si la grande majorité des distributeurs professionnels est maintenant agréée, il reste encore des distributeurs grand public et surtout des applicateurs, paysagistes ou entreprises de travaux agricoles, en cours de démarche.

CERTIFICATION (chiffres au 15/09/14)

	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	10 642	2 290	3 965	4 048	20 945
Nombre de conseillers agricoles	17	85	575	173	850
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	107	276	2 291	689	3 363
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles			265	865	1 130
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricole et zones non agricoles)	224	273	1 487	823	2 807
Nombre total de Certiphyto délivrés	10 990	2 924	8 583	6 598	29 095



CENTRE





Fort de plus de 2,3 millions d'hectares de SAU, le Centre est la première région agricole de France par la surface. Les productions sont majoritairement tournées vers les grandes cultures, la polyculture-élevage et la viticulture. L'arboriculture fruitière et l'horticulture occupent également une place importante sur le Val de Loire.

En zone non agricole, en dehors des voiries et terrains de sport communaux, de nombreux domaines sont entretenus le long des cours d'eau régionaux. Même si dans quelques communes des initiatives émergent pour limiter le désherbage chimique, la majorité des espaces non agricoles sont entretenus au moyen d'herbicides généralistes.

Les molécules les plus retrouvées dans l'environnement (eau et air) sont donc les herbicides de culture et les herbicides généralistes. La présence des produits phytosanitaires dans les différents compartiments de l'environnement est un enjeu pour la région, qui compte environ 50 captages Grenelle.

En 2013 est parue une note de suivi régionale sur la période 2008-2012, donnant quelques éléments clefs sur l'utilisation régionale des produits phytosanitaires.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

27 novembre 2009
22 novembre 2010
17 novembre 2011
12 décembre 2012
28 janvier 2014

Nombre de groupes de travail

4

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

44 fiches actions
7 thèmes régionaux

ACTION PHARE

Au cours de l'année 2013, et avec l'appui de l'ensemble des partenaires du plan régional Ecophyto, la DRAAF Centre a élaboré une note de suivi régionale portant sur la période 2008-2013. Ne disposant pas de NODU régional permettant d'estimer la quantité de produits phytosanitaires vendus, la DRAAF a fait le choix de présenter les valeurs d'une batterie d'indicateurs. Ainsi, des chiffres sur la pression climatique et phytosanitaire, le cours des productions, les indices RICA et IPAMPA, les priorités dans les règles de décision des agriculteurs, les données de présence des substances actives dans l'environnement, ont été publiés en accompagnement de l'ensemble des indicateurs de mise en œuvre du plan Ecophyto.

Cette note de suivi, disponible sur le site de la DRAAF Centre, est un outil synthétique et facile à diffuser pour donner une approche de la question de phytosanitaires en région Centre.



TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

9 réseaux FERME sont en place en région Centre; ils représentent l'ensemble des filières agricoles de la région. Un dixième réseau, d'arboriculture, a également été créé à cheval sur les régions Centre, Pays de Loire et Poitou-Charentes.

Ces réseaux ont montré en 2013, en particulier au travers de l'opération « DEPHY portes ouvertes », une réelle dynamique de sensibilisation des agriculteurs sur les problématiques phytosanitaires : des visites d'exploitation, des témoignages sur les techniques culturales et le matériel utilisé, des articles de presse contribuent au rayonnement du dispositif et développent son impact sur le terrain.

Dans la majorité de ces réseaux, des lycées agricoles ont engagé une partie de leur exploitation. Cela permet de renforcer les liens entre les plates-formes de démonstration et la valorisation pédagogique des avancées techniques.

La DRAAF et ses partenaires, en particulier la Chambre régionale d'agriculture et les ingénieurs territoriaux DEPHY, ont travaillé en 2013 à multiplier les transferts de connaissances entre ces différents dispositifs, grâce aux ingénieurs territoriaux.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Une journée sur la protection biologique intégrée

En octobre 2013, le Comité de développement horticole de la région Centre a organisé une journée de communication et de sensibilisation des professionnels autour de la protection biologique intégrée. Cette journée a été financée au moyen de l'appel annuel à projets de communication publié par la DRAAF et la DREAL. Des initiatives innovantes ont été promues, ainsi que des techniques testées dans le cadre du projet EXPE porté par le site. Un questionnaire de satisfaction ayant été diffusé et fait état de retours très majoritairement positifs, l'expérience a été renouvelée en 2014 à destination des amateurs.

Une communication par courrier pour les collectivités

Deux documents clefs ont été élaborés en zone non agricole :

- un flyer présentant le plan régional Ecophyto, dépliant très utile pour donner une information synthétique et pragmatique lors de salons ou de festivals ;
- et une plaquette sur la gestion préventive des plantes invasives. Ces deux documents ont été envoyés par courrier à l'ensemble des 1840 communes de la région, accompagnées d'une lettre présentant le plan Ecophyto et ses pilotes dans le Centre.

SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Les enquêtes pratiques culturales menées en 2011 en région Centre montrent que l'observation de la parcelle est le raisonnement prioritaire de 48% des exploitants pour les traitements herbicides, et 38% pour les autres traitements. Le BSV est le raisonnement prioritaire pour 4% des exploitants sur les traitements fongicides et insecticides, contre 21% des exploitants qui se fondent avant tout sur le conseil de structures extérieures. Cela montre que le BSV, avec lequel les bulletins de préconisation doivent s'articuler dans le cadre du nouvel agrément, sensibilise les exploitants à l'utilité d'observer les parcelles.

D'autre part, la Chambre régionale d'agriculture a développé en 2013 un outil d'envoi automatique des BSV par une plateforme Internet. Ce développement permettra de dépasser les limites d'envoi autorisées par mail et d'augmenter considéra-

blement le nombre de destinataires directs du BSV ainsi que des notes nationales relatives aux méthodes alternatives.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 14/08/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	124	105
Arboriculture fruitière	31	19
Cultures légumières	22	17
Viticulture	17	17
Horticulture	16	11
Zones non agricoles	8	6
Autres	/	/

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

La déclinaison du plan Ecophyto en ZNA est pilotée en région Centre par l'association Nature Centre. Les professionnels des espaces verts et communaux sont très engagés dans la réduction des produits phytosanitaires : en 2014 a été célébrée l'inscription de la 100^e commune régionale dans la charte « Objectif zéro pesticide ». Une centaine de communes ont par ailleurs établi un plan de désherbage communal.

Parallèlement, des opérations de communication sur le plan Ecophyto ont été menées aux assises régionales du fleurissement (vers les communes), et aux jardins de Villandry (vers le grand public). Un guide de bonnes pratiques

phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et voiries a été élaboré par la FREDON Centre et connaît un grand succès auprès des collectivités.

Enfin, un travail a été entamé avec les gestionnaires des voies de communication (voies navigables, autoroutes, routes départementales, chemin de fer) pour favoriser les échanges de pratiques entre les structures qui en ont la charge et qui mettent en place des actions de réduction d'usage des produits phytosanitaires. Un référentiel des bonnes pratiques a ainsi été publié pour faire connaître leurs initiatives.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Les organismes de la région Centre se sont positionnés dès la phase test du Certiphyto comme centres de formation des utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires. L'enjeu a été bien compris localement, et la profession agricole s'est mobilisée pour accompagner les 25 000 exploitants dans la démarche de certification. Le dispositif de certification individuelle et d'agrément des entreprises est approuvé par la profession agricole de la région, même s'il induit des contraintes réglementaires.

Une cinquantaine d'organismes de formation sont habilités en région Centre, et couvrent l'ensemble des catégories de certificat individuel.

La mise en place du dispositif dans un calendrier contraint provoquant chez les professionnels concernés un nombre important d'interrogations, la DRAAF a organisé une réunion technique régionale, avec l'appui de la DGAL, pour exposer le dispositif et répondre aux questions des professionnels. Des demi-journées d'information en partenariat avec le Centre

national de la fonction publique territoriale ont également eu lieu à l'été 2013 dans chaque département, permettant de sensibiliser au niveau régional environ 350 communes au Certiphyto et aux bonnes pratiques.

CERTIFICATION (chiffres au 15/09/14)

Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 17 565
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 1 015
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 2 349
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 1 664
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto : 2 578
Nombre total de Certiphyto délivrés : 25 171



CHAMPAGNE- ARDENNE





Le territoire agricole de la Champagne-Ardenne s'étend sur 1,5 million d'hectares de SAU, soit 60% de la superficie régionale, réparti sur 4 départements. La région compte 24 587 exploitations en 2010 (5% du niveau national) et 50 067 personnes actives sur une exploitation agricole. Le secteur agricole constitue une composante forte de l'économie régionale; près de 10% de la valeur ajoutée brute régionale provient de l'agriculture et de la sylviculture. La région se place parmi les premières régions en termes de production et de surface pour les céréales, le colza, la betterave industrielle. Avec près de 50 000 ha, la Champagne-Ardenne est la première région productrice de luzerne déshydratée.

La superficie en vigne AOC Champagne s'élève à un peu plus de 31 765 ha. Avec ses 2% de la SAU, la part de cette production représente 53% dans la valeur de la production régionale.

L'agriculture régionale est diversifiée, s'appuie sur des filières fortes, portées par des acteurs agro-industriels qui rayonnent à l'échelle nationale, européenne et mondiale, et sur plusieurs AOC (Champagne, Langres, Chaource...), elle est compétitive, techniquement très performante et créatrice de valeur ajoutée pour le territoire. Cependant, cette agriculture s'est aussi développée au prix d'une certaine dépendance aux intrants (notamment engrais et produits phytosanitaires). Réduire cette dépendance de l'agriculture vis-à-vis de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques constitue donc un enjeu important pour l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du plan Ecophyto.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

3/02/2012

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé en 2010

Actualisation du plan régional : en cours

Nb d'enjeux régionaux :

4

ACTION PHARE

Journée technique en viticulture

Le 30 juillet 2014, deux réseaux « FERME DEPHY viticoles », se sont retrouvés sur l'exploitation « Champagne Bérèche & Fils » pour échanger et mettre en commun leurs expériences. Bien que les modes de cultures soient sensiblement différents (pour l'un, la pratique de la viticulture biologique est dominante), ces deux réseaux ont des perspectives communes : atteindre les objectifs du plan.

Trois points principaux ont fait l'objet d'échanges : les essais d'effeuillage précoce qui permettent de réduire voire d'arrêter les traitements anti-botrytis et de limiter le développement de l'oïdium ; l'enregistrement de la pluviométrie en fonction des secteurs du vignoble pour pouvoir progresser vers une approche plus parcellaire des traitements. L'idée est que les données météo de chacun peuvent profiter à tous ; des applications sur smartphone existent déjà. L'entretien du sol est également un sujet partagé.

Sur ces différents points, la technologie et le matériel sont cruciaux pour progresser, ces sujets seront inévitablement abordés lors des prochaines rencontres entre ces deux réseaux.



TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Dans le sud de la Haute-Marne, les contraintes pédologiques et climatiques font la part belle à la rotation colza-blé-orge fortement dépendante des phytos. L'arrivée de DEPHY est ainsi une opportunité pour les agriculteurs volontaires pour faire évoluer leurs systèmes de culture. Après deux années d'existence, le réseau animé par la coopérative EMC2 retient plusieurs points clés pour arriver à diminuer l'utilisation des phytos : intégration de cultures de printemps dans la rotation (orge de printemps, maïs, tournesol) pour perturber le cycle des adventices ; retour au travail du sol pour réduire l'utilisation du glyphosate ; retardement des dates de semis afin d'éviter des

ravageurs d'automne (cicadelles, pucerons) ; utilisation de variétés résistantes ou tolérantes aux maladies, maîtrise des outils d'aide à la décision.

Un exploitant témoigne « *produire plus et mieux, c'est davantage de surveillance, des raisonnements réalisés à la parcelle, l'introduction de nouvelles cultures et l'utilisation de techniques alternatives comme les plantes compagnes. Mon objectif en m'engageant dans DEPHY : trouver le meilleur compromis entre productivité et protection de l'environnement* ».

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Journée de sensibilisation des élèves des lycées agricoles et viticoles

Une journée de présentation des différentes actions du plan Ecophyto a été organisée au lycée agricole de Saint Pouange (10) le 28 novembre 2013. Au travers de témoignages, différents acteurs ont pu exposer les points forts de la déclinaison du plan en région .

Les pauses ont permis de découvrir trois ateliers sur l'agrément des entreprises et le certiphyto, les auxiliaires pour protéger les plantes et la reconnaissance d'insectes ravageurs des cultures.

Cette journée a été renouvelée début 2014 sur deux autres lycées, à Somme-Vesle et à Avize. À Somme-Vesle, les étudiants ont présenté les outils et techniques de désherbage alternatif mis en place sur l'exploitation du lycée et le Bulletin de la Ferme de Somme-Vesle (BFSV). Mis en place à la rentrée 2013, ce bulletin relate l'état phytosanitaire des cultures, formule des préconisations et informe sur les travaux réalisés et à venir sur l'exploitation du lycée.

Sur Avize, une partie de la journée s'est déroulée en extérieur. Par rapport aux standards champenois, les élèves ont pu mettre du concret sur les innovations conduites dans le vignoble de l'exploitation.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

En Champagne-Ardenne, le réseau de surveillance biologique du territoire est en place, sous l'impulsion de la chambre régionale d'agriculture depuis début 2009 grâce à la forte implication de l'ensemble des partenaires et à la volonté de travailler ensemble sur le sujet.

En 2014, des formations ont été proposées, en particulier sur la reconnaissance des pontes de bruches de féverole. Deux sessions « terrain » sur la reconnaissance des auxiliaires des cultures ont permis de donner des clés et outils d'identification simples, permettant aux observateurs du réseau de mieux appréhender la problématique des auxiliaires des cultures. À cette occasion, le guide « Pesticides et auxiliaires » publié par l'Astredhor a été fourni aux stagiaires.

En ce qui concerne le BSV, le nombre de connexions observé sur les sites Internet de la DRAAF et de la Chambre régionale d'agriculture progresse chaque année depuis l'initiation du dis-

positif. Il est passé de 9 092 sur l'année en 2010 à 21 458 connexions cumulées sur l'année en 2013, soit une augmentation de 236 % en 3 ans. Le BSV étant à ce jour repris par l'ensemble de la prescription, on estime qu'il est lu par la majorité des agriculteurs de la région.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 30/08/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	40	30
Viticulture	17	19
Zones non agricoles	16	12
Autres	6	3

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Tous les ans, la FREDON Champagne-Ardenne organise, sur deux départements de la région, des demi-journées de démonstration de techniques alternatives aux traitements chimiques.

Ces matinées s'adressent aux collectivités, mais aussi à tous les autres gestionnaires d'espaces publics ou privés (gestionnaires des sites militaires, paysagistes, etc.) de ces départements. Elles ont pour rôle de sensibiliser les participants aux risques encourus par l'utilisation de produits phytosanitaires et de présenter les différentes méthodes de substitution.

Elles s'organisent en deux temps, une partie théorique qui permet l'introduction aux nouveaux modes de gestion des espaces publics, les retours d'expériences de collectivités ayant déjà adopté des méthodes alternatives, une présentation des aides des Agences de l'Eau. La deuxième partie est orientée démonstration avec une présentation sur le terrain de matériels et matériaux permettant la réduction voire la suppression de l'utilisation des pesticides.

En 2013, la quatrième édition s'est déroulée les 9 et 10 octobre, à Val-de-Meuse en Haute-Marne et à Courteranges dans l'Aube.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

20 200 est le nombre de certificats individuels professionnels délivrés en mai 2014.

En extrapolant les données du recensement général agricole de 2010, ce chiffre permet d'estimer qu'à cette date, environ 50% des besoins étaient satisfaits (hypothèse la plus « critique »). Ce résultat encourageant est dû au travail des 18 centres habilités de la région. Cependant le taux de 100 % ne devrait pas être atteint malgré le report de la date butoir.

Commandée par VIVEA (fonds d'assurance formation des exploitants agricoles), une enquête BVA portant sur les formations 2012, révèle que les stagiaires sont très satisfaits de la formation. Les impacts positifs de la formation sont importants notamment dans la connaissance des outils d'aide à la décision et du bulletin de santé du végétal mais surtout par rapport au risque santé de l'utilisateur et de l'environnement. Deux stagiaires sur trois souhaitent donner une suite au stage. Les thématiques préférentielles sont l'accès aux résultats de

la recherche et des travaux de l'INRA, des visites de terrain, les échanges de pratiques et d'expériences, la visite de fermes du réseau DEPHY.

CERTIFICATION (Chiffres au 07/07/2014)

Décideur exploitation Agricole : 15 027
Opérateur exploitation Agricole : 1 587
Décideur travaux & services : 1 612
Opérateur travaux & services : 1 228
Distributeurs professionnels : 532
Distributeurs grand public : 760
Applicateur collectivités territoriales : 49
Applicateur opérationnel collectivités territoriales : 334
Conseil : 653
TOTAL certificats délivrés : 22 183



CORSE





Troisième plus grande île de la Méditerranée, la Corse est un territoire particulièrement marqué par son relief, se répercutant de fait sur son agriculture, qui dispose seulement de 11% de terres cultivables (168 000 ha de SAU). La production agricole insulaire est résolument tournée vers la qualité, comme en attestent les nombreux signes de qualité obtenus dans l'île.

La viticulture est la première culture sur l'île (plus de 6 000 ha). L'arboriculture (agrumes, oliviers, fruits à noyau, fruits à coques) constitue la deuxième activité : les agrumes avec leurs 1 420 ha constituent le principal bassin de production français. Le verger oléicole, constitué de vergers traditionnels et de jeunes plantations représente 2 000 ha, en faisant ainsi la première culture fruitière en superficie. La châtaigneraie, en proie à une invasion de cynips, représente 1 360 ha.

La Corse bénéficie par ailleurs d'un bon état à très bon état écologique des eaux. Afin de préserver cette situation, un suivi de la qualité des eaux doit être poursuivi, tout comme la sensibilisation des exploitants agricoles et des professionnels de l'aménagement et de l'entretien du territoire au travers de la formation et de la vulgarisation de systèmes économes en produits phytosanitaires. Il est essentiel de développer et pérenniser le dispositif de surveillance du territoire mis en place notamment au travers du plan Ecophyto.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS
CROS restreint le 18 décembre
2013
Pas de CROS en 2014

Structure du plan d'action régional
Plan d'action régional validé
en décembre 2013 pour 2014
Validation du plan d'action 2015
prévus en janvier 2015

Nombre de groupes de travail
En 2014,
Comité Régional
d'Epidémiosurveillance (CRE)
1
Comité de pilotage DEPHY EXPE
1
Comité de pilotage DEPHY
FERME
1
Groupe de travail Certiphyto

ACTION PHARE

L'action phare du réseau Ecophyto en 2014 est la réalisation des journées de démonstration et de formation concernant les techniques et les réglages des appareils de pulvérisation.

Cette initiative, organisée par le réseau DEPHY FERME, avec le concours du lycée agricole de Borgo, s'est concrétisée en trois temps : la présentation de nouvelles méthodes de désherbage mécanique, l'organisation d'un cycle de 3 jours consécutifs de formation à l'utilisation de ces méthodes et, enfin, la lutte contre les ravageurs par la phytothérapie.

– La présentation de ces nouvelles méthodes de désherbage mécanique avait pour objectif de promouvoir la substitution progressive des traitements chimiques.

– Le cycle de 3 jours de formation a été animé par des experts qui sont intervenus sur différents thèmes tels que l'utilisation particulière des machines, l'optimisation de leur capacité grâce à des explications sur les différents réglages possibles, la présentation des nouveaux procédés et des nouvelles machines de démonstration à l'appui. Cette organisation qui a connu un vif succès, a permis de déployer les trois jours consécutifs dans les deux départements corses.

– Dans la continuité de la réduction des pulvérisations, une troisième étape a donné lieu à une présentation de la lutte contre les ravageurs grâce à la phytothérapie, notamment contre la cicadelle verte.

La mise en avant de nouvelles méthodes doit permettre de limiter les fréquences de traitement, voire de diminuer les quantités de produits utilisés. Cette initiative sera poursuivie en 2015.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Changements de pratiques: Exemples d'évolution des systèmes de culture en lien avec une diminution de l'IFT

Le réseau DEPHY FERME a organisé des journées de démonstration et de formation sur le thème de l'utilisation des pulvérisateurs au printemps 2014. Cette action a été reprise en Corse du Sud au mois de septembre.

Puis au mois d'octobre 2014, une journée de démonstration concernant la lutte contre la cicadelle verte par application d'argile a été organisée par la chambre d'agriculture de la Haute-Corse dans le cadre du réseau DEPHY FERME.

2014				
	Nombre de groupes	Nombre de journées de démonstration	Nombre de participants	Dont agriculteurs (%)
DEPHY FERME	1	2 x 3 journées démonstration / Formation sur l'utilisation des pulvérisateurs	Une trentaine	90%
DEPHY FERME	1	1 x 2 journées de formation et démonstration lutte contre la cicadelle	Une trentaine	65%

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Intégrer autant que possible des indicateurs de moyens et de résultats

En 2014, la décision avait été prise en CROS restreint de diviser le Groupe régional d'action phytosanitaire en deux groupes distincts, le premier réalisant le suivi de la pollution des eaux par les produits phyto piloté par la DREAL, le second appelé « Bonnes pratiques agricoles », animé par la CRA portant notamment sur toutes les actions visant à diminuer l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement.

À ce jour, seul le premier groupe s'est réuni.

Mettre en place au moins une opération de communication (grand public ou vers les agriculteurs)

Les actions de communication mises en place en 2014 ont porté sur :

- la modification des pratiques en matière de pulvérisation, avec des journées de formation et de démonstration organisées par les deux chambres d'agriculture ;
- la création de visuels à l'attention des ZNA mais aussi des professionnels, réalisés par l'Association régionale d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse ;
- l'accompagnement des détenteurs du Certiphyto avec l'édition d'un livret post-formation a également été portée par les deux chambres d'agriculture.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Évolution du réseau par rapport à 2013 :

Le réseau régional s'appuie depuis 2009 pour la réalisation des observations sur les structures techniques et des exploitants, pour les filières viticulture, oléiculture et grandes cultures/fourrages (intégrée en 2014).

Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des exploitants toutes filières végétales lors des collectes EVPP et lors de sessions de formation. 70% des enquêtés connaissent le BSV, dont 89% le lisent. Il leur permet :

- de mieux positionner leurs traitements (50%),
- de mieux reconnaître les ravageurs (50%),
- de mieux adapter la stratégie de traitement (55%),
- de mieux apprécier les risques (68%).

Un comité de relecture comprenant des exploitants a été mis en place en 2014. Il va permettre, au-delà de l'enquête de satisfaction, d'émettre un avis plus critique sur la forme et le fond du BSV. Ces commentaires seront transmis à chaque animateur filière pour le début de saison 2015.

En 2012, le réseau ENI a été mis en place pour les cultures de salade et vigne. Afin de réaliser le suivi de ces indicateurs de biodiversité, le Conservatoire botanique national de Corse (flore) et le Conservatoire des espaces naturels (oiseaux) ont été sollicités pour leurs compétences.

Nombre de BSV publiés en 2013 et 2014 (chiffres au 15/12/2014)		
	2013	2014
Arboriculture fruitière	11	15
Oléiculture	9	5
Agrumes-Kiwi	12	5
Cultures légumières	8	8
Viticulture	12	9
Zones non agricoles	4	3
Hors série	0	3

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

La région Corse ne s'est pas encore engagée de manière significative dans des actions en ZNA ; c'est un des objectifs forts des années à venir.

Depuis 2013 néanmoins, des enquêtes en matière d'usage de produits phytosanitaires sont en cours dans toutes les communes de l'île (enquêtes FREDON), et également auprès

des distributeurs de produits phytosanitaires à destination du grand public (enquêtes de l'Office de l'Environnement Corse). Une action de sensibilisation des jardiniers amateurs aura lieu en Corse du Sud avant la fin 2014.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

En 2014, la Corse compte 12 organismes de formation habilités à délivrer le Certiphyto.

La grande majorité des Certiphytos ont été obtenus par la voie de la formation. Ce mode d'acquisition répond très bien à la difficulté de mobiliser les publics concernés. En effet, les 2 CFPPA ont mis en œuvre des sessions de Formation Ouverte à Distance (FOAD), ce qui permet aux professionnels de ne pas devoir se déplacer et pour les centres de formation, il s'agit

d'accueillir facilement des publics différents qui ne pourraient pas suivre ensemble la formation en présentiel.

Depuis 2011, 642 exploitants agricoles (dont 211 en 2014) ont été formés sur les 1300 agriculteurs identifiés.

Par ailleurs, un besoin en formation est apparu pour les équipes pédagogiques, notamment, les enseignants et les formateurs techniques. Cette formation sera mise en place en 2015.

CERTIFICATION (chiffres au 15/12/14)		
	2013	2014
Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	190	211
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	3	16
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	63	30
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	124	108
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricole et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto		
Nombre total de Certiphyto délivrés	380	365



FRANCHE-COMTÉ





La Franche-Comté, avec 88 % de son territoire réparti à parts égales entre forêts et terres agricoles, possède un caractère rural et agricole marqué avec des spécificités locales que l'on peut regrouper au sein de quatre grandes zones :

- la zone haute (montagne et piémont) spécialisée en production de lait transformé en fromages sous signes de qualité,
 - le vignoble, essentiellement dans le Jura,
 - une large zone jouxtant les Vosges incluant la porte de Bourgogne et le nord de la région des plateaux où la polyculture élevage domine (viande et lait standard),
 - la façade ouest (plaines et plateaux de Haute-Saône et ouest du Jura) où les grandes cultures sont majoritaires et côtoient des ateliers laitiers spécialisés.
- Les eaux superficielles et souterraines bénéficient d'un suivi régulier et malgré une baisse de la contamination pour la plupart des stations, celles-ci restent sensibles, de par la pédologie et l'origine géologique des sols (zone karstique), aux molécules issues de pesticides, dont on observe une plus grande diversité dans les molécules identifiées.

Le comité régional d'orientation et de suivi du plan ECOPHYTO assure le suivi des avancées régionales, favorise la concertation et la coordination des actions de l'ensemble des acteurs répartis en 6 groupes de travail, correspondant à 6 enjeux identifiés. Entre 2010 et 2013 l'implication de la profession agricole a permis au plan d'action régional Ecophyto de passer de 15 à 24 fiches action avec l'objectif de réduire l'utilisation des pesticides.

GOVERNANCE

Dates de réunion des CROS

30 juin 2010
19 octobre 2011
14 décembre 2012
19 novembre 2013

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

Actualisation du plan régional mis à jour et validé par le CROS
19 novembre 2013
enjeux régionaux :

6

Nombre de fiches actions :

24

ACTION PHARE

Journée « du Certiphyto au zéro phyto »

La tenue d'une journée d'échanges et de démonstrations de techniques alternatives a été initiée en 2004 dans le cadre du programme d'actions régionales pour la réduction des pollutions phytosanitaires d'origine non agricole par la FREDON Franche-Comté, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil régional.

L'objectif est de sensibiliser les collectivités aux enjeux inhérents à l'emploi des phytosanitaires, pour l'environnement, la santé des opérateurs et de la population, et de faire le point sur les évolutions de la réglementation en vigueur. On y montre comment une gestion différenciée du désherbage dans la commune permet de réduire fortement les risques de pollutions des eaux, et quelles sont les techniques non chimiques permettant sa mise en œuvre.

8 manifestations ont été réalisées depuis 2004. En 2012 et 2013, une nouvelle thématique a été intégrée aux présentations en salle : le certificat individuel phytosanitaire « collectivités territoriales ». Dans ce cadre un partenariat a été établi avec le Centre national de la fonction publique territoriale, et la journée a été renommée « du Certiphyto au zéro phyto ».

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Accompagnées par leur ingénieur réseau, ce sont aujourd'hui 33 exploitations franc-comtoises qui participent au réseau national DEPHY FERME dont deux exploitations de lycées agricoles (une en Haute-Saône et une dans le Doubs).

L'année 2013 a vu l'organisation de 7 portes ouvertes ou visites d'exploitation dans les réseaux de Franche-Comté. Plus de 250 participants ont fait le déplacement pour ces occasions. Le plan Ecophyto et le dispositif DEPHY ont été présentés, et des visites d'essais ont eu lieu autour de techniques précises économes en intrants et de leviers agronomiques (allongement de la rotation, association de cultures, décalage des dates de semis,...).

La rencontre annuelle des formateurs Certiphyto a été l'occasion de leur faire visiter une parcelle d'essai pluriannuel chez un agriculteur du réseau DEPHY du Doubs. Cette journée a permis d'échanger sur le travail réalisé chez les agriculteurs des réseaux afin de valoriser cette action dans les formations Certiphyto.

En 2013, les actions de ces réseaux ont fait l'objet de 2 articles dans les journaux agricoles de la région ainsi que d'un article dans un journal grand public.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

En janvier 2014, deux rencontres intitulées « Entre agriculture et apiculture » ont été organisées à l'initiative de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté. Apiculteurs et agriculteurs ont répondu présents, ainsi que des représentants de coopératives, de l'Union des industriels de la protection des plantes (UIPP), de firmes, et des élus de la Chambre d'agriculture.

Ces journées ont été l'occasion pour les participants de mieux comprendre les logiques et les enjeux des itinéraires techniques aussi bien de la conduite d'un rucher que de celle d'un colza.

Le lycée agricole de Vesoul, qui a exprimé un fort intérêt pour cette thématique, a lui aussi organisé une journée apiculture.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Le réseau de surveillance du territoire construit à partir de 2010 sur la base de partenariats avec la profession agricole regroupe aujourd'hui une centaine de structures et concerne 6 filières. Des observations et du piégeage, réalisés sur plus de 300 parcelles, ont conduit en 2013 à la publication de 76 BSV.

La mise en place du suivi des effets non intentionnels (ENI) sur 12 parcelles a bénéficié d'une implication forte de divers partenaires. Les observations ont fait l'objet d'une synthèse distribuée à l'ensemble des membres du CROS, des partenaires du réseau ENI et des agriculteurs mettant à disposition leur parcelle.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 30/08/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	35	24
Cultures légumières	12	12
Viticulture	18	18
Zones non agricoles	6	4
Prairies	5	3

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

L'appel à Projets « Zéro Pesticide en Franche-Comté » porté par l'ASCOMADE, qui a démarré en 2012, avait pour objectif d'inciter les collectivités à s'engager dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

13 lauréats ont été retenus, représentant 59 communes (portage intercommunal). Ces derniers se sont engagés à réaliser au niveau de leur territoire : un diagnostic de leurs pratiques en termes de pesticides ; à réduire leur utilisation en 2 ans avec mise en œuvre de préconisations (techniques alternatives) ; mais également à sensibiliser et à promouvoir les actions mises en œuvre auprès de la population.

En 2014, les lauréats poursuivent leurs actions. Des visites de contrôles seront réalisées pour établir l'avancée des lauréats pour une labellisation à la Charte d'entretien des espaces publics de la FREDON FC.

Aujourd'hui, de nombreux lauréats se sont mis en conformité vis-à-vis de la réglementation, ont mis en place des techniques de réduction des produits phytosanitaires, certains sont parvenus à ne plus utiliser aucun produit phyto. Toutefois, ce changement de pratiques nécessite du temps.

Pour plus d'information : <http://www.ascomade.org>

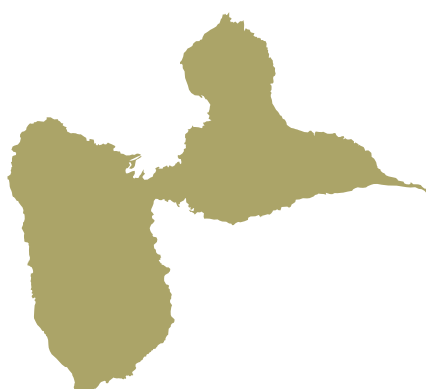
FORMER ET PROFESSIONNALISER

Le dispositif de certification individuelle est approuvé par la profession agricole. Un effort de communication réalisé début 2013 par la chambre régionale et l'ensemble des organismes agricoles de la région, a permis à un grand nombre d'agriculteurs de se former.

Les formations permettent une bonne sensibilisation des publics aux aspects de santé liés à l'usage des produits phytopharmaceutiques.

CERTIFICATION (chiffres au 15/09/14)

Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 3 278
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 126
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 789
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenus leur Certiphyto : 30
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto : 400
Nombre total de Certiphyto délivrés : 4 623



GUADELOUPE





La Guadeloupe, département français situé dans les Caraïbes, est un ensemble de 6 îles habitées (la Basse-Terre, la Grande-Terre, Marie-Galante, Terre de Haut, Terre de Bas, Désirade) qui présentent des différences géomorphologiques très marquées. Un peu moins de la moitié de la surface agricole utilisée est plantée en canne à sucre (14 173 ha), 2 453 ha en bananes et 1 895 ha en maraîchage.

Du fait de sa situation tropicale et archipélagique, la Guadeloupe subit des contraintes et menaces phytosanitaires fortes sur l'ensemble des productions agricoles.

Mais seuls 29 % des besoins en traitement sur les cultures tropicales sont couverts. Ainsi, une des composantes du plan Ecophyto en Guadeloupe est la recherche de réponses à la problématique des usages orphelins par la mise en œuvre d'un programme d'expérimentation sur les usages vides, mal pourvus ou pourvus exclusivement par des préparations chimiques de synthèse. La maîtrise de l'enherbement est également une préoccupation pour toutes les cultures.

L'année 2013 a vu également les actions DEPHY EXPE et MAGECAF (méthodes alternatives à la gestion de l'enherbement en canne à sucre aux Antilles Françaises) prendre leur vitesse de croisière.

GOVERNANCE

Dates de réunions des

CROS et COPIL

26 avril 2013,
11 juillet 2013
5 novembre 2013 (CROS)
17 avril 2014,
5 septembre 2014

Nombre de groupes de travail

4

(Communication, DEPHY,
Professionnalisation des acteurs,
Epidémiosurveillance)

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

4

enjeux régionaux

12

fiches actions

ACTION PHARE

Expérimentation sur les usages orphelins

Le Centre technique de la canne à sucre de la Guadeloupe (CTCS) mène depuis 2009 des expérimentations sur les usages orphelins en lien avec la DGAL dans le cadre de son agrément BPE (Bonne Pratique d'expérimentation). Il a réalisé depuis le démarrage du plan 84 essais sur différentes productions des Antilles (canne à sucre, banane, igname, laitue, ananas, avocatier, patate douce et melon) et différentes problématiques (enherbement, cercosporiose, anthracnose, tigre, oïdium, pourriture des couronnes, cochenilles et symphytes). Ces essais ont permis et permettront l'homologation de solutions phytosanitaires d'origine chimique de synthèse ou biologique pour les cultures.



TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Le **réseau DEPHY FERME est piloté par la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe**. 9 exploitations agricoles développant des systèmes de polyculture-élevage à dominance canne à sucre et réparties sur l'ensemble de l'archipel de la Guadeloupe se donnent pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides sans réduire leur revenu. Le diagnostic initial de ces exploitations est en cours de validation, et le fil rouge de chaque exploitation est en cours de finalisation, l'objectif étant de déterminer le point zéro de chaque exploitation du groupe afin d'établir les plans d'actions individuels permettant d'atteindre l'objectif de réduction de 16% de l'usage des produits phytosanitaires du groupe. L'enregistrement des données des exploitations permettra de tirer des références, et d'identifier des systèmes de culture économes et performants.

Le projet DEPHY EXPE ayant pour titre : « Mécanisation et innovation technique en vue de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans des systèmes diversifiés ultramarins » et conduit par l'EPLFPA, en partenariat avec l'INRA, le CTCS et la CDA a démarré en décembre 2012. Sur la thématique de la maîtrise de l'enherbement, des expérimentations de mécanisation sont mises en place comme par exemple :

- sur canne : désherbineuse, plantation double-rang, désherbage thermique, inter-rangs enherbés (plantes de service semées et enherbement naturel maîtrisé)
- sur ignames : analyse des effets précédent, effet densité, paillages (papier et paille de canne).

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Les actions de communication Ecophyto en 2013 ont visé les agriculteurs et le grand public : la Chambre d'agriculture a organisé deux journées techniques dans le cadre de la mise en œuvre des fermes DEPHY. La première a réuni 15 agriculteurs du groupe du Nord Grande-Terre sur une exploitation à Anse-Bertrand pour une démonstration de paillage manuel d'une parcelle d'igname.

La deuxième journée chez deux agriculteurs en Nord Basse-Terre a réuni 17 participants (agriculteurs, chercheurs INRA et CIRAD, conseillers agricoles de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe, ingénieur réseau de la Martinique) sur le thème de la valorisation de la matière organique sur les exploitations.

La présence de l'ingénieur réseau de la Martinique a permis d'échanger sur les techniques alternatives utilisées en canne à sucre.

Des actions de communication ont été conduites en direction du grand public :

- Journée de l'environnement aux Abymes ;
- publication des actions réalisées et en cours du plan Ecophyto sur l'agenda de la Chambre d'agriculture ;
- publications sur le journal France Antilles sur les fermes DEPHY.

Enfin, 1 330 plaquettes ont été distribuées aux agriculteurs et au grand public.

SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Fonctionnel depuis 2011, le réseau d'épidémiosurveillance est animé par la FREDON Guadeloupe. Il compte 6 animateurs-observateurs répartis dans 5 structures partenaires et permet de sécuriser 6 filières de productions végétales (canne à sucre, banane, horticulture, arboriculture fruitière, cultures maraîchères et vivrières) dans une démarche concertée et collective. En 2013, au total 1 305 parcelles ont été suivies, dont 53 sites fixes, et 20 BSV ont été publiés retranscrivant les données d'observation de 14 nuisibles. La majorité des parcelles flottantes observées, soit 98%, concernait la cercosporiose noire, détectée en 2012. La mobilisation autour de ce nuisible a permis de suivre son extension sur l'année.

Pour l'année 2014 (chiffres arrêtés au 31/08), 81 parcelles ont été suivies, dont 49 fixes. Un total de 37 BSV concernant 17 nuisibles a déjà été publié. Un renforcement s'est opéré dans le réseau avec 6 nouveaux nuisibles ciblés pour les cultures maraîchères.

Étant une région insulaire tropicale, nous nous employons à faire valider nos protocoles spécifiques, et à les intégrer au sein de la base nationale.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014 (chiffres au 31/08/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	11	21
Arboriculture fruitière	7	8
Cultures légumières		5
Viticulture		
Horticulture	1	
Zones non agricoles		
Cultures vivrières	1	3



FORMER ET PROFESSIONNALISER

Aux chiffres du 8 septembre 2014, 12 structures habilitées sont intervenues pour assurer des formations/tests relatives aux 9 certificats individuels, 89 sessions ayant été réalisées et/ou programmées et se répartissant comme suit : en exploitation agricole, décideurs 56, opérateurs 7 ; en travaux et services décideurs 6, opérateurs 10 ; conseil 7 ; distribution produits grand public 5 ; distribution produits professionnels 0 ; en

collectivités territoriales, applicateurs 0, applicateurs-opérateurs 4. Les décideurs en exploitation agricole, titulaires du Certiphyto depuis le début de l'opération, représentent 47% des déclarations de surface 2014 et les opérateurs en exploitation représentent 26% des salariés permanents recensés au RGA de 2010. Aujourd'hui, 3 406 professionnels sont titulaires du Certiphyto.

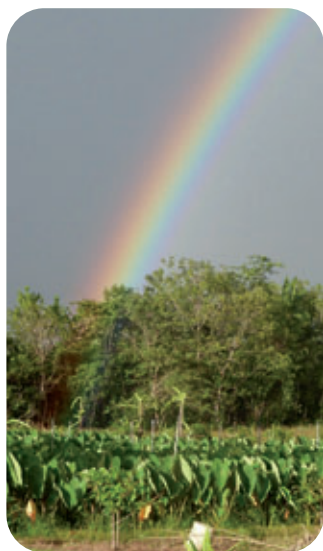
CERTIFICATION (chiffres au 15/09/14)

	2013	2014	Total global
Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	1146	505	2 302
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	61	22	142
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	55	9	141
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricole et zones non agricoles)	291	140	821
Nombre total de Certiphyto délivrés	1553	676	3406



GUYANE





La Guyane est la seule région ultrapériphérique à se situer en Amérique Latine et à être continentale. C'est également le seul département qui voit son nombre d'agriculteurs et sa surface agricole progresser rapidement (+ 8 % et + 10 % sur 10 ans), à l'instar de l'explosion démographique que vit la région (plus de 3,7 % par an). L'amélioration du taux de couverture des besoins alimentaires par une production endogène respectueuse de la santé et de l'environnement constitue un enjeu important pour l'agriculture locale.

Ce développement reste cependant confronté à de fortes contraintes, notamment agronomiques (usages orphelins, faible fertilité des sols), biotiques (climat et environnement propices aux bioagresseurs) et structurelles (difficultés de la Chambre d'agriculture, disparition de la FREDON, faible organisation des filières) qui ont fragilisé la mise en œuvre du plan Ecophyto.

Pour autant, depuis 2011, le plan Ecophyto a su mobiliser la quasi-totalité des parties prenantes autour des préoccupations phytosanitaires en concentrant les efforts sur :

- la capitalisation des données relatives aux produits phytosanitaires disponibles ;
- le développement d'itinéraires économes en intrants en concertation avec les organisations professionnelles et en lien avec le Réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) ;
- la professionnalisation des acteurs avec notamment la mise en place du certificat individuel « Certiphyto » ;
- la lutte contre les produits phytosanitaires illicites.

En 2014 ont été ajoutées l'épidémiosurveillance, l'élimination des déchets agricoles et la communication.

GOVERNANCE

Dates de réunions des CROS

04 octobre 2011
 22 octobre 2012 (CROSOP)
 13 mai 2014
 05 septembre 2014 (CROSOP)

Nombre de groupes de travail

7

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé

Actualisation du plan régional :
 non
 Nb d'enjeux régionaux :
 20
 Nb de fiches actions :
 6 en cours

ACTION PHARE

Depuis 2011, des financements sont alloués par le Ministère des outre-mer pour la mise en place d'actions de collecte de PPNU et EVPP dans les DOM. En Guyane ces fonds sont également destinés à la collecte de produits phytosanitaires illicites (PPI) saisis par les services de l'État lors des contrôles routiers et frontaliers.

Les PPI représentent un handicap majeur pour la réussite du plan Ecophyto en Guyane et, dans l'impossibilité de les quantifier, ils interfèrent dans l'interprétation des indicateurs développés pour le suivi du plan. Dès 2011, une société a été mandatée pour collecter et expédier pour destruction en métropole ces PPI saisis.

Près de 4 tonnes de PPI ont ainsi été éliminées depuis 2011, soit une moyenne de 1 tonne par an. Se posent encore des soucis de manipulation et de stockage intermédiaire sécurisés en passe d'être résolus.

Après la mise en place de la Mission Inter Services de Sécurité Sanitaire des Aliments et de la Mission Inter Services de l'Environnement, l'intervention de la Brigade Nationale d'enquêtes vétérinaire début 2014 a consolidé davantage les actions de contrôles en inter-service.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

Du fait de la faible organisation des filières végétales en Guyane et d'un cahier des charges inapproprié, les appels à projets DEPHY de 2011 et 2012 sont restés infructueux.

Pour autant, des expérimentations liées à Ecophyto perdurent depuis 2008 et visent à adapter des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires afin de réduire leur utilisation, à combler des usages vides, et à servir de support pratique pour la vulgarisation de ces pratiques.

Depuis juin 2012, ces expérimentations sont intégrées au Réseau d'innovation et de transfert agricole de Guyane (RITA) émanant des Etats Généraux de l'Outre-Mer dont un des objectifs est d'assurer le transfert de ces techniques innovantes.

En 2013, quatre actions d'expérimentation et une étude ont été subventionnées par des fonds Ecophyto via l'axe 6 du plan. Trois de ces actions se poursuivent en 2014. En parallèle d'autres actions d'expérimentations sont menées sur d'autres sources de financements.

Alors que les deuxièmes versions du RITA et du plan Ecophyto sont en gestation, les besoins en solutions de lutte phytosanitaire dans un contexte d'usages orphelins restent une des préoccupations importantes des professionnels agricoles de Guyane.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Une large concertation s'est tenue en juin 2012 pour définir les actions à conduire dans le cadre du RITA de la Guyane. Parmi les points touchant à la protection sanitaire des cultures et à la thématique « Ecophyto », les agriculteurs et leurs représentants ont fait émerger une demande forte concernant l'amélioration des itinéraires culturaux sur ananas, notamment face aux difficultés de gestion de l'enherbement et à la pourriture du fruit, qui conduisent dans certains cas à l'abandon de cette culture.

L'objectif des essais portés par le CIRAD dans le cadre de l'axe 6 du plan Ecophyto et du RITA en 2013 a été de tester

différentes méthodes de lutte en insistant sur les aspects économiques et environnementaux et sur la durabilité des matériaux testés :

- proposer dans un court terme un mode de paillage naturel ou artificiel ré-utilisable sur plusieurs cycles, réduisant l'impact financier et les nuisances environnementales.
- évaluer l'efficacité de l'utilisation de filets protecteurs pour la lutte contre la pourriture du fruit, le coût et les bénéfices de cette technique et identifier les filets les mieux adaptés.

Ce projet est toujours en cours et des actions de transfert sont prévues.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Le Comité régional d'épidémiologie (CRE), présidé par le Président de la Chambre d'agriculture et mis en place en janvier 2012, a établi l'organisation générale et les besoins financiers du dispositif qui ont été validés par le Comité national d'épidémiologie de mai 2012 puis le Conseil d'administration de l'ONEMA de novembre 2012.

Compte-tenu de la fragilité de la Chambre d'agriculture de Guyane, la première phase de mise en place du réseau de surveillance épidémiologique de Guyane a démarré en mars 2014 avec l'embauche d'un agent dédié à cette tâche.

Les premiers travaux ont consisté en la recherche d'observateurs auprès des organisations professionnelles, la sélection de sites et de cultures à observer, et l'élaboration de protocoles d'observation adaptés. L'édition des premiers Bulletins de Santé du Végétal sur les cultures de diversification est prévue pour le dernier trimestre 2014.

Cette mise en place reste toutefois handicapée par :

- la faiblesse de l'organisation professionnelle,

- le manque de moyens humains disponibles (ingénieur filière, observateurs),
- la quasi-absence de réseaux de surveillance pré-existants, l'absence d'Organisme à vocation sanitaire.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014

(chiffres au XX/XX/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	0	0
Arboriculture fruitière	0	0
Cultures légumières	0	0
Viticulture	0	0
Horticulture	0	0
Zones non agricoles	0	0
Autres	0	2

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Le domaine des ZNA a été pris en charge par la FREDON-Guyane à l'issue du premier CROS d'octobre 2011. La première réunion s'est tenue en janvier 2012 et a permis de faire un premier bilan des connaissances de ce milieu aux nombreux acteurs et aux pratiques phytosanitaires dans l'ensemble peu connues.

Devant ce premier constat, le groupe ZNA a envisagé une enquête auprès des différents acteurs identifiés afin d'établir un état des lieux plus précis. CNFPT et UNEP, déjà impliqué dans le domaine des ZNA (formations aux bonnes pratiques,

Certiphyto), se sont proposés en tant que facilitateurs dans cette action.

Suite à la liquidation de la FREDON Guyane en février 2012, l'enquête n'a pas été réalisée. L'animation du groupe ZNA reste en suspens et ce malgré un appel à candidature lancé lors du dernier CROS de mai 2014. Hormis au travers du certificat individuel « Certiphyto » et de l'agrément des entreprises et collectivités territoriales concernées, aucune autre action n'est menée en ZNA sur le territoire guyanais.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Depuis 2012 avec la mise en place de la nouvelle procédure d'agrément et de certification individuelle, quatre organismes de formation ont été habilités en Guyane, dont deux régionaux (EPLEFPA de Matiti, Agronomie Services) et deux nationaux (APCA ROSALIA, BMDC-FORMACOM).

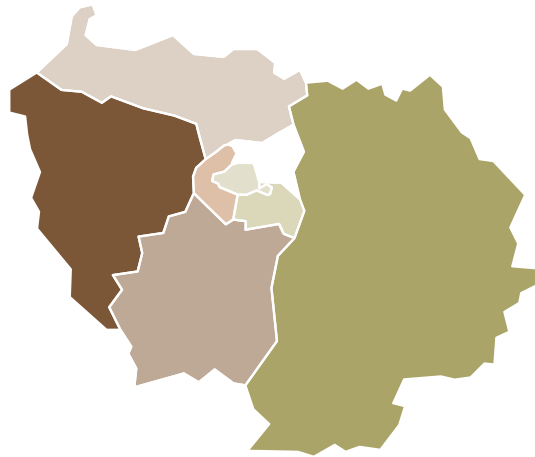
À ce jour, 658 certificats ont été délivrés. Ils ont été obtenus à 78% par des agriculteurs, à 14% par des applicateurs en prestation de services, à 6% par des distributeurs, et à 2% par des conseillers agricoles. À noter qu'aucun utilisateur en ZNA n'a encore fait de demande d'obtention du Certiphyto.

Le nombre de certificats délivrés a été multiplié par 8 entre 2012 et 2013 et le nombre de certificat individuel délivrés en 2014 est équivalent à celui de 2013.

Des efforts de communication et d'animation restent à faire pour espérer tenir les délais, notamment en ce qui concerne la certification des conseillers agricoles, et des utilisateurs en ZNA.

CERTIFICATION (chiffres au 21/08/14)

Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 485
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 12
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 41
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 0
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto : 91
Nombre total de Certiphyto délivrés : 629



ÎLE-DE-FRANCE





Avec 48 % de la surface totale régionale, l'agriculture occupe une place importante en Île-de-France. Très largement dominantes, les céréales, oléo-protéagineux et betteraves sont cultivés selon un modèle cherchant à valoriser au mieux des conditions pédo-climatiques très favorables.

L'Île-de-France se caractérise aussi par le maintien, mais en régression, d'une ceinture verte avec une activité maraîchère, arboricole et horticole, orientée vers l'approvisionnement de proximité. L'agriculture biologique progresse sensiblement mais reste cependant à un niveau modeste avec moins de 2 % de la surface agricole utile (8 860 ha).

Par ailleurs, avec 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée et la plus urbanisée de France. Elle développe une surface de zones non agricoles nettement supérieure aux autres régions françaises, avec une grande variété d'acteurs : parcs et jardins, routes et voiries, réseaux SNCF-RFF et RATP, golfs, jardins des particuliers, espaces verts des logements collectifs et des zones d'activités...

L'enjeu de la reconquête de la qualité de l'eau est très important dans cette région à forte densité de consommateurs. Cette reconquête se traduit notamment par le déploiement en cours des plans d'action sur 30 captages Grenelle et la sélection de 50 nouveaux captages, l'ensemble formant les captages prioritaires SDAGE 2016-2021.

GOVERNANCE

Dates de réunions des CROS

22 mars 2010,
22 septembre 2012,
22 mars 2013

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé lors du CROS le 22 mars 2010

Actualisation du plan régional :

non

Nb d'enjeux régionaux :

6

Nb de fiches actions :

18

ACTION PHARE

La chambre d'agriculture Île-de-France Ouest s'implique dans le changement des pratiques agricoles vers des systèmes plus respectueux de l'environnement et travaille à faire évoluer les stratégies de protection des cultures en fonction notamment de critères économiques des exploitations, des situations géographiques (aires d'alimentation de captage,...). Elle réalise chaque année, en partenariat avec d'autres acteurs de la filière (coopératives, instituts), des plateformes dédiées à l'expérimentation technique et à l'innovation. Ces plateformes sont le support de journées de visites techniques ouvertes à un large public d'agriculteurs.

En 2014, une de ces plateformes était dédiée à la réduction des herbicides par la mise en place de couverts en interculture puis sous mulch avec travail du sol localisé à la ligne de semis. À cette occasion furent présentées différentes modalités d'implantation appuyées par des démonstrations d'outils de travail dans un mulch et de conduites techniques de maïs sous couvert.

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

LES RÉSEAUX D'EXPLOITATIONS ET D'EXPÉRIMENTATION

En Île-de-France, **le réseau de fermes DEPHY Ecophyto est constitué de 3 groupes de fermes "grandes cultures"**. Les établissements d'enseignement agricole s'investissent également dans l'expérimentation et la diffusion de pratiques économes en intrants.

Les situations initiales contrastées, en termes de recours aux produits phytosanitaires, le restent après trois ans, mais l'on constate une progression (+15%) des systèmes ayant une valeur d'IFT inférieure à 70% de la valeur de référence régionale. En 2013, certaines situations semblent pouvoir répondre aux critères « économes » et « performants » ; d'autres situations montrent des démarches d'intérêt (utilisation combinée de leviers agronomiques tels le retard de la date de semis, le choix

variétal, le recours au désherbage mécanique, la lutte biologique) qui doivent être poursuivies et stabilisées. Des actions de communication sous forme de rendez-vous périodiques ou actions de démonstration ponctuelles ont permis de toucher 200 agriculteurs des territoires de proximité mais il est encore trop tôt pour envisager d'en mesurer l'effet en termes d'adoption des pratiques d'intérêt.

ACTIONS D'INITIATIVE RÉGIONALE

Mesure de l'évolution d'usage et de la pression biotique

L'évolution d'usage est mesurée à partir d'un indicateur dérivé du RICA (Réseau d'information comptable agricole). Un indicateur dit de pression biotique est calculé à partir des notes synthétiques (SBT) de pression pour les principaux bio-agresseurs. Ainsi, entre 2009 et 2011 les variations de niveau d'usage par rapport à 2008 sont respectivement de +1,9%, -4,8% et -2,9%, alors que ces années présentaient une moindre pression biotique qui aurait pu être davantage valorisée (-10 à -30%). Par contre, la campagne culturale 2012 a été confrontée à une forte pression biotique (+5%), expliquant un recours à une protection phytosanitaire renforcée (+9%).

Portes ouvertes du lycée agricole de Brie Comte-Robert (77)

Dans le cadre de la semaine du développement durable le lycée de Brie-Comte-Robert a organisé, à destination de 70 étudiants et enseignants, une journée dédiée à l'impact des pratiques agricoles sur l'eau et l'environnement avec une démonstration de désherbage mécanique et une conférence sur les enjeux de réorientation des exploitations vers des systèmes de production s'inscrivant dans l'agro-écologie et économes en produits phytosanitaires.



SURVEILLER L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Le réseau de surveillance biologique du territoire, structuré autour des 5 grandes filières de la région (grandes cultures, ZNA, horticulture - pépinières, maraîchage et arboriculture), répond aux objectifs d'information sur l'état sanitaire des végétaux. Il permet d'apprécier le risque et de limiter le recours aux produits phytosanitaires. Cette action est animée par la chambre régionale d'agriculture et supervisée par la DRIAAF. Elle s'appuie sur l'expertise de techniciens (chambres, FREDON, instituts techniques, coopératives et négoce), d'agriculteurs et de responsables d'espaces verts, et fédère 120 observateurs sur plus de 300 sites d'observation.

Les données acquises permettent l'élaboration de 140 BSV diffusés chaque semaine à près de 4 000 destinataires. Depuis 2012, la mise en place d'un réseau de 21 parcelles d'observation des effets non intentionnels contribue à appréhender les effets des produits phytosanitaires sur l'apparition de résis-

tances et sur la biodiversité. Les résultats des relevés de flore, de coléoptères, de vers de terre et d'oiseaux sont restitués aux agriculteurs et valorisés au niveau national.

Nombre de BSV publiés en 2013 et en 2014

(chiffres au 01/09/2014)

	2013	2014
Grandes cultures	43	31
Arboriculture fruitière	40	37
Cultures légumières	23	15
Viticulture		
Horticulture	21	16
Zones non agricoles	5	12
Autres		

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA RÉDUCTION DES PESTICIDES EN ZNA

Outre les actions conduites par des acteurs historiquement investis dans la recherche de réductions d'usages en zones non agricoles, les enveloppes régionales du plan Ecophyto pour 2013 et 2014 ont permis de mettre en place 19 projets portés par 6 acteurs régionaux couvrant l'ensemble des thématiques ZNA : espaces verts, pelouses sportives, cimetières, jardiniers amateurs, acteurs des collectivités territoriales et des entreprises du paysage. Différents supports guides, documents techniques, et vidéos ont été produits dans ce cadre.

En cohérence et par anticipation de l'application de la loi « Labbé » visant à interdire l'usage des produits phytosanitaires

d'ici à 2020 dans les espaces verts publics, la FREDON a organisé six demi-journées thématiques Ecophyto sur des modes de gestion économes ou ne nécessitant pas de produits phytosanitaires.

Pour sa part, la DRIAAF a publié et fait parvenir aux 1290 collectivités d'Île-de-France un guide réglementaire des bonnes pratiques dans les zones non agricoles. Ce guide récapitule les dispositions réglementaires ainsi que les bonnes pratiques et les restrictions d'usages pour la protection de l'eau et de la santé.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Le Certiphyto est généralisé à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires (agriculteurs, salariés des agriculteurs et des collectivités, organismes et entreprises du paysage). 36 structures ont été habilitées pour dispenser les formations en Ile-de-France. Au total, 13 695 certificats ont été délivrés au 31 juillet 2014, avec une forte progression en 2013 et 2014 dans la perspective de l'échéance de 2014 où la détention du Certiphyto sera obligatoire. Les formations pour les collectivités ont débuté en 2013; depuis, 1320 utilisateurs ont été certifiés.

Les entreprises de distribution, d'application et de conseil en produits phytosanitaires doivent également obtenir un nouvel agrément, en remplacement du DAPA, pour exercer leur activité. Cet agrément est obtenu via un organisme certificateur. Au 31 juillet 2014, 325 agréments ont été délivrés, dont l'agrément multi-site de l'APCA qui recouvre 76 établissements.

CERTIFICATION (chiffres au 21/08/14)

Nombre d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto : 4 292
Nombre de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 744
Nombre de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto : 2 709
Nombre d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto : 1 320
Nombre d'applicateurs en prestation de service (zones agricoles et zones non agricoles) ayant obtenu leur Certiphyto : 4 047
Nombre total de Certiphyto délivrés : 13 695